

COMPTE RENDU DE LA REUNION
COMMISSION PARITAIRE REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE L'ARTISANAT
CPRIA NORMANDIE-
du 03 mars 2023 au siège de Transitions Pro Normandie à Hérouville Saint-Clair

MEMBRES PRESENTS (FEUILLE DE PRESENCE JOINTE EN ANNEXE)

Ordre du jour :

I – Accueil et présentation de l'association Transitions pro Normandie
II – Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 septembre 2022
III – Groupe de travail Accompagnement RH des TPE : Présentation des 3 nouvelles vidéos PC-RH ; bilan de la campagne de promotion
IV – Projet QVT et Attractivité : discussion des suites à donner
V – Site internet de la CPRIA de Normandie : présentation et modalités d'évolution
VI – Orientations de travail pour 2023 - Agenda

La séance est ouverte à 14h00

Mary LANOS ouvre la réunion.

Soulignant que cette réunion a été longuement attendue, elle remercie les participants d'avoir accepté les deux reports successifs liés aux contraintes de l'un puis de l'autre collège.

Mary LANOS remercie Transitions Pro d'accueillir la CPRIA de Normandie.

Mary LANOS et Jean-Paul CHOULANT proposent que les réunions de la CPRIA de Normandie se tiennent aussi souvent que possible dans les locaux d'organismes paritaires afin que chacun connaisse ces structures et que la CPRIA de Normandie se fasse mieux connaître. Les organismes qui pourraient ainsi accueillir les réunions de la CPRIA de Normandie sont notamment la délégation régionale de l'ANACT, CAP EMPLOI et les OPCO. Les participants approuvent cette proposition.

Pour la présente réunion Mary LANOS souligne que l'ordre du jour est chargé et que cela découle de la volonté de soutenir le dynamisme de la CPRIA de Normandie.

PRESENTATION DE TRANSITIONS PRO NORMANDIE ET DE SES DISPOSITIFS

La parole est donnée à Jennifer LANDRON et **XX**

Transitions Pro Normandie est l'association paritaire créée conformément à la loi Liberté de Choisir de son Avenir Professionnel de 2018 et a succédé au FONGECIF.

Les dispositifs permanents gérés par Transitions Pro Normandie sont : le parcours de transition professionnelle (PTP), le dispositif Démissionnaire, CLEA et la VAE. Ces trois dispositifs sont des propositions ouvertes à l'initiative des salariés du secteur privé.

Transition Pro Normandie porte également le dispositif Transitions Collectives qui repose sur une dynamique collective territoriale (activation des droits à l'initiative de l'entreprise pour les métiers fragilisés par les mutations économiques). Dans ce cadre, la plateforme Transitions Collectives de Dieppe est animée par OPCO EP.

Sont ensuite présentés les trois principaux dispositifs permanents.

Le PTP : il s'agit de suivre une formation dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle : formation pendant le temps de travail (financement des frais pédagogiques et de la rémunération) ou hors temps de travail pour changer de métiers en s'engageant dans une formation certifiante.

Le dispositif Démissionnaire : possibilité de bénéficier de l'allocation chômage après avoir démission pour création/reprise d'entreprise ou pour suivre une formation en vue d'une reconversion.

Les participants soulignent l'intérêt de ce dispositif dans la perspective de conforter les projets de création ou de reprise d'entreprise. Chaque année, plus d'une centaine de petites entreprises sont créées ou reprises en bénéficiant de ce dispositif. En effet, le démissionnaire-repreneur bénéficie d'un revenu pendant 2 années, ce qui permet de relancer l'activité sans opérer de prélèvements personnels.

Toutefois, il y a des précautions à prendre pour satisfaire aux dispositions particulières concernant les transmissions familiales dans le cadre du dispositif Démissionnaire. S'informer correctement au préalable est important.

CLEA, utilisé à la fois comme cadre d'évolution des compétences professionnelles fondamentales mais aussi comme outil d'évaluation de ces compétences. Pour les demandeurs d'emploi, le parcours CLEA est financé par la région Normandie ; pour les salariés, le financement est assuré par les OPCO.

Après un échange autour de l'intérêt de faire mieux connaître ces dispositifs aux salariés des entreprises artisanales, Mary LANOS et Jean-Paul CHOULANT remercient Jennifer LANDRON et **XX** de la clarté et de la richesse de leurs interventions.

APPROBATION DU PV DE REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CPRIA POUR 2022

Mary LANOS rappelle que la précédente réunion avait traité de :

- Les vidéos de PC-RH ; le collège des organisations syndicales avait demandé que les salariés des entreprises soient plus visibles – voir infra.
- Sur l'emploi des seniors, la question était l'implication des entreprises artisanales dans le programme Génération Compétences de la Région

- Concernant la finalisation du projet QVT finalisé par le FACT, nous avons demandé un Kit très adapté ; c'est encore un sujet pour aujourd'hui.
- Enfin la CPRIA de Normandie avait pris connaissance d'une première version du site internet.

Le compte-rendu de la réunion du 27 septembre est approuvé sans modification.

Mary LANOS complète ce point de l'ordre du jour en présentant rapidement le **rapport d'activité de la CPRIA de Normandie**, afin de permettre à chacun de se remémorer le travail mené ensemble.

- La CPRIA de Normandie a tenu 4 réunions plénières, la 5^{ème} ayant été reportée.
- Le groupe de travail Accompagnement RH des petites entreprises s'est réuni 2 fois. Il a abouti sur la réalisation des vidéos de témoignages de PC-RH.
- 2022 a vu la mise en chantier le site internet. C'est un point important pour assurer la mission d'information de la CPRIA.
- Concernant le programme QVT – Attractivité, le comité de pilotage final a eu lieu lors de la réunion du 27 septembre.

Mary LANOS souligne dans ce rapport d'activité, obligatoire, il était demandé d'apporter des observations sur les **œuvres sociales et culturelles**. Elle estime honnête de dire que cela ne marche pas bien. Elle n'est pas démentie sur ce point, beaucoup de participants estimant que, d'une part chacun peut trouver des promotions aussi avantageuses, d'autres que les chefs d'entreprise ne savent mettre en valeur auprès de leurs salariés les offres référencées par la CPRIA de Normandie.

Les pistes de progrès envisagées (se rapprocher des CFA, qui sont en lien avec beaucoup d'entreprise ; se rapprocher des services de santé au travail pour promouvoir les pratiques sportives) ne convainquent pas.

Néanmoins, les participants prennent connaissance avec intérêt des offres CEZAM et TLC (dossier de la réunion).

PRESENTATION DES NOUVELLES VIDEOS PC-RH

BILAN DE LA CAMPAGNE DE PROMOTION

Mary LANOS indique que depuis la réunion du 27 septembre, 2 nouvelles vidéos ont été tournées. :

- le groupe de travail de la CPRIA a débouché sur le choix d'assurer la promotion de la prestation P L'entreprise AURY Fermetures à Argentan
- L'entreprise Boulangeries PETIT-JEAN à Cherbourg

De plus, la vidéos pêle-mêle a été réalisée.

Les liens d'accès des 6 vidéos sur YouTube ont été communiqués aux membres de la CPRIA de Normandie.

Jean-Paul CHOULANT rappelle que la réalisation de ces vidéos est l'aboutissement d'une coopération avec la DREETS sur les besoins d'accompagnement des TPE sur les besoins d'évolution des compétences.

Jean-Paul CHOULANT se félicite que la Présidente et le vice-Président de la CPRIA de Normandie aient été invités par la DREETS à présenter ces vidéos au Directeur Général de DGEFP le 08 février à Rouen.

Daniel LECHAPELAIN estime que la valeur de ces vidéos vient du fait que chaque artisan peut s'y reconnaître : « *le territoire parle au territoire* ».

Mary LANOS souhaite revenir sur l'observation faite par le Collège Salariés lors du visionnage des premières vidéos : les salariés des entreprises n'apparaissent pas dans ces vidéos.

Mary LANOS rappelle que les artisans n'étaient pas sûrs de ce qu'on leur demanderait ; ils ont donc été assez timides pour cette première expérience et n'ont pas souhaité que des salariés soient présents.

Mary LANOS souligne qu'il a été tenu compte de la demande du Collège Salariés dans la mesure où les nouveaux témoignages sont plus centrés sur la relation avec les salariés.

Concernant la **promotion des vidéos PC-RH** :

- L'U2P Normandie, avec le soutien financier de la DREETS, a assuré une campagne de promotion des vidéos sur la fin de l'année 2023. La conduite de cette campagne a été confiée à une professionnelle, avec achat d'espaces publicitaires (Facebook Ads). Au total, les vidéos ont bénéficié de 37 000 vues.
- OPCO EP et CONSTRUCTYS communiquent sur ces vidéos ;
- Les vidéos PC-RH sont présentes sur la chaîne YouTube de la CPRIA de Normandie et sur le site internet.

Serge TURPIN souligne que ces réalisations et leur visibilité est valorisant pour la CPRIA de Normandie.

Les participants estiment que ce projet est à mettre au crédit du dialogue social dans l'artisanat.

QVT ET ATTRACTIVITE : BILAN ET SUITES A DONNER AU PROGRAMME EXPERIMENTAL

Mary LANOS indique que la CPRIA de Normandie aurait dû pouvoir prendre connaissance du kit d'accompagnement prévu dans la convention FACT et dans le contrat du cabinet LYRIDE CONSEIL. Or, il apparaît que le kit esquissé par LYRIDE CONSEIL n'est pas satisfaisant au regard de ce qui existe aujourd'hui sur le marché.

Mary LANOS propose donc que la CPRIA de Normandie construise une proposition qui intéressera les entreprises : salariés et employeurs.

Pascal DUFOUR relève que le vocabulaire est langage de sachants et qu'il s'accorde mal avec les problématiques des entreprises artisanales.

Mary LANOS estime cependant que les sujets couverts par le terme QVT intéressent de plus en plus les entreprises et qu'il est du rôle de la CPRIA de mettre en valeur les avantages qu'y trouvent les entreprises accompagnées dans ce programme ou en prestation PC-RH.

Jean-Paul CHOULANT estime que des avancées pourraient être obtenues dans les entreprises en partant d'entrées concrètes. Il suggère d'obtenir des OPCO les coordonnées d'entreprises à contacter pour recueillir des éléments concrets.

Daniel LECHAPELAIN affirme que les organisations professionnelles ont vocation à sécuriser les entrepreneurs et qu'elles peuvent crédibiliser une démarche de prévenance dans le dialogue social.

Corinne LEVERGEOIS témoigne de l'apport de l'accompagnement QVT dans l'entreprise : des difficultés relationnelles et d'engagement des salariés se sont résorbées par une décision forte de traiter le rangement des stocks. La trésorerie de l'entreprise en a été immédiatement améliorée.

Pascal DUFOUR estime que, dans le fond, employeurs et salariés pensent aux mêmes améliorations touchant à la QVT mais on le dit pas ou bien pas au même moment. Il suggère de repérer des cas réels qui démontrent l'intérêt d'avancer dans l'entreprise et qui illustrent que l'artisanat est en réalité engagé. Il souhaite que la CPRIA de Normandie mette en valeur une décision collective d'engagement.

Mary LANOS propose qu'un groupe de travail se constitue pour la réalisation du Kit QVT et déterminer des entrées de présentation de la QVT de manière à y intéresser les entreprises. Elle recommande que ce groupe de travail revienne vers les entreprises accompagnées.

Le groupe de travail est constitué : Corinne LEVERGEOIS (ou sa nièce), Anne-Sophie TABOURET (à confirmer), Guillemette HERICHE (à confirmer), Serge TURPIN, Marvin JULES, Pascal DUFOUR.

Le groupe de travail QVT a pour mission de :

- **1° déterminer les clés d'entrée intéressant les entreprises artisanales et leurs salariés en matière de QVT ;**
- **2° le choix d'outils à recommander ;**
- **3° proposer des voies de promotion de la QVT vers les entreprises artisanales et leurs salariés.**

SITE INTERNET DE LA CPRIA NORMANDIE

A ce stade d'élaboration, le site internet de la CPRIA de Normandie mérite une réflexion sur l'évolution des contenus.

Daniel LECHAPELAIN souligne que le site doit être attractif pour des personnes qui n'aiment pas lire de longs textes.

Eric BAUER et Neijib KAROUI se proposent de contribuer la réflexion sur l'enrichissement du contenu du site.

Au terme de formalisation de cette première version, la question de changer de technologie pour ce site pour obtenir des gains en termes de graphismes et de fluidité notamment.

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2023

A partir du programme proposé aux partenaires sociaux par les instances nationales, Mary LANOS interroge les participants sur les thèmes de travail à privilégier au cours de l'année 2023. Elle propose :

- Le dialogue social pour atténuer les difficultés de recrutement (valoriser les atouts de l'entreprise artisanale, s'ouvrir à la mixité dans les métiers, etc..) ;
- , en soulignant l'intérêt qu'il y aurait à mieux connaître les attentes des jeunes ;
- La dynamisation des entreprises par le dialogue social, la QVT et l'organisation
- L'appropriation par les salariés et les dirigeants du nouveau cadre de la Prévention et Santé au Travail.

Mary LANOS souligne l'intérêt qu'il aurait, à son avis, à mieux connaître les attentes professionnelles des nouvelles générations.

Pascal DUFOUR partage l'intérêt pour cette problématique ; il ajoute que la CAPEB s'est saisie du sujet au niveau national et que la CAPEB Normandie pourra apporter aux travaux de la CPRIA.

Jean-Paul CHOULANT souhaite que la thématique Prévention-Santé trouve sa place dans les travaux de la CPRIA.

Après discussion, la CPRIA retient pour thématiques dominantes en 2023 :

- **L'approche des attentes professionnelles des jeunes générations et des effets sur leur intégration dans les entreprises artisanales ;**
- **L'appropriation par les salariés et les dirigeants du nouveau cadre de la Prévention et Santé au Travail.**

Les thématiques complémentaires correspondent aux travaux en cours :

- **Intégration ou maintien dans l'emploi des publics particuliers, dont les seniors**
- **La promotion de la QVT comme cadre de dialogue social dans l'entreprise**
- **Le site internet et la communication de la CPRIA**

Enfin, une campagne de diffusion des vidéos PC-RH pourrait être lancée si un financement spécifique était trouvé en cours d'année.

PROCHAINES REUNIONS

La CPRIA de Normandie tiendra ses prochaines réunions plénières :

Le vendredi 12 mai à partir de 14h30

Le vendredi 30 juin à partir de 10h00

Le temps imparti à la réunion étant écoulé, la séance est levée à 17h00.

La Présidente

Le Vice-Président

Maryvonne LANOS

Jean Paul CHOULANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION
COMMISSION PARITAIRE REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE L'ARTISANAT
CPRIA NORMANDIE-
du 12 mai 2023 au siège de CAP EMPLOI à Hérouville Saint-Clair

MEMBRES PRESENTS (FEUILLE DE PRESENCE JOINTE EN ANNEXE)

Ordre du jour :

Accueil de Gwénaél DUPUIS, Directeur Adjoint CAP Emploi 14
I – Approbation du compte-rendu de la réunion du 03 mars
II – Attentes professionnelles des jeunes : premières réflexions pour lancer les travaux (documentation, personnes ressources, objectifs et méthode)
III – Projet QVT et Attractivité : Organisation du GT décidé le 03 mars point d'info sur la semaine de la QVCT 2023
IV – Agenda : déplacer la réunion du vendredi 30 juin
V – CAP EMPLOI L'offre de service de Cap Emploi : exposé d'un cas en entreprise artisanale Visite du show-room avec les partenaires

La séance est ouverte à 14h00

Mary LANOS ouvre la réunion.

Neijib KAROUÏ est le seul membre présent du collège Salariés. Mary LANOS fait état des différentes raisons pour lesquelles plusieurs membres du collège Salariés n'ont pu venir.

Mary LANOS indique que les représentants de la CGT ont fait savoir qu'ils ne peuvent participer aux réunions le vendredi. Par conséquent, la date de la prochaine réunion de la CPRIA du 30 juin doit être changée.

LA CPRIA se réunira le mercredi 14 juin et non le 30 juin.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 03 MARS

Le compte-rendu est approuvé sans modification.

QVT ET ATTRACTIVITE : SUITES A DONNER

Mary LANOS rappelle les principales étapes de ce programme, maintenant terminé et passe la parole à Mikaël de CAMBOURG.

Mikaël de CAMBOURG fait état des conclusions opérationnelles à retenir du programme financé par le FACT :

- 1°, pour les TPE et PME, la QVT est moins un sujet qu'une approche et une compétence que doit mettre en œuvre un intervenant dans l'entreprise ;
- 2°, nous avons rencontré une difficulté assez générale : celle de trouver des intervenants capables de s'adapter à la petite entreprise ;
- 3°, les intervenants mobilisés par les OPCO sur le dispositif PC-RH semblent pertinents et font de la QVT sans le dire.
- 4°, le logo du FACT a donc été apposé sur les vidéos PC-RH réalisées en 2022.
- 5°, l'ARACT Normandie va mettre à niveau son outil d'auto-évaluation QVT. Cette partie de la convention FACT n'est donc pas utile.

Les participants approuvent ces conclusions.

La CPRIA souhaite communiquer vers les entreprises artisanales pour les inciter à se faire accompagner sur les problématiques relevant d'une approche QVT et pour les orienter dans le choix d'un intervenant.

PRESENTATION DE CAP EMPLOI

Mary LANOS accueille Frédéric MARTIN, Directeur de CAP EMPLOI Calvados, Gwénaél DUPUIS, Directeur Adjoint et Mélanie CARTIER, Conseillère entreprise.

Frédéric MARTIN présente les missions et la structure de CAP EMPLOI Calvados.

Mélanie CARTIER illustre ces missions à travers l'accompagnement d'une entreprise artisanale pour le maintien dans l'emploi d'un de ses salariés.

Ce témoignage très concret illustre l'expertise de CAP EMPLOI et la diversité des dispositifs mobilisés.

L'entreprise en a retiré plusieurs avantages :

- Conserver un salarié compétent et actif
- S'approprier une démarche de prévention utile à tous
- Un climat social serein car chacun voit que l'entreprise s'engage
- Avantage économique : avec les aides de l'AGPHIP, le maintien dans l'emploi est bien plus économique qu'un licenciement pour inaptitude.

Une discussion générale s'ouvre avec Frédéric MARTIN.

Les membres de la CPRIA sont ensuite invités à découvrir les offres de divers partenaires de CAP EMPLOI :

- Outils numériques adaptés aux différentes Dys...
- Harnais facilitant pour les gestes et postures pénibles
- Sièges et dérivés pour le confort de multiples situations de travail.



Ces présentations rencontrent un grand succès : les équipements apparaissent souhaitables pour tout travailleur, en situation de handicap non.

La CPRIA se sépare après un verre de l'amitié offert par CAP EMPLOI.

Le temps imparti à la réunion étant écoulé, la séance est levée à 17h00.

La Présidente

Le Vice-Président

Maryvonne LANOS

Jean Paul CHOULANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION
COMMISSION PARITAIRE REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE L'ARTISANAT
CPRIA NORMANDIE-
du 14 juin 2023 au siège de ARACT NORMANDIE à Saint-Contest

MEMBRES PRESENTS (FEUILLE DE PRESENCE JOINTE EN ANNEXE)

Ordre du jour :

- I – Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 mai 2023
- II – Dates des réunion du second semestre et de la Journée Nationale des CPRIA + RDV du PRST
- III – Programme QVT – Attractivité : point sur le dossier finalisé :
 - comment sélectionner les informations ?
 - comment les présenter de façon attrayante ?
- IV – Site internet : discussion d’orientation sur la rubrique Nos dossiers :
 - Organisation du GT décidé le 03 mars ;
 - point d’info sur la semaine de la QVCT 2023
- IV – GT sur la compréhension des attentes professionnelles des jeunes générations
 - Apports sur l’actualité du sujet : études CAPEB, Association régionale des missions locales, etc.
 - Définition de la commande au GT
- V – Présentation ARACT Normandie, par Bénédicte DUPRE, Directrice
 - Missions de l’ARACT et évolution institutionnelle récente
 - Proposition de formation à l’intervention en prévention des conflits

La séance est ouverte à 14h00

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 MAI

Le compte-rendu est approuvé sans modification.

AGENDA

La Journée Nationale de CPRIA se tiendra à Paris le 25 octobre.

Y participeront pour le collège patronal : Mary LANOS, Chantal COUTANCES, Roseline LEMARCHAND, Géraldine CHATELAIS, Christophe TABOURET et Serge TURPIN.

Les organisations du collèges des organisations syndicales de salariés n’ont pas, à ce jour, défini la liste de leurs participants.

Prochaines réunions plénières de la CPRIA Normandie

La CPRIA de Normandie se réunira :

- Le 22 septembre matin
- Le 08 décembre après-midi

MISSION PREVENTION DES CONFLITS

Mary LANOS rappelle qu'il s'agit d'une mission obligatoire des CPRIA et que la précédente mandature avait élaboré un guide d'intervention et organisé une session de formation pour les membres de la CPRIA.

Elle rappelle également qu'en ouverture de la présente mandature, les membres avaient demandé qu'une nouvelle formation soit proposée.

L'ARACT de Normandie a fait une offre de formation avec un programme détaillé.

Mikaël de CAMBOURG informe la CPRIA que le financement de cette prestation de formation a été proposé à la DREETS et que l'U2P reste en attente d'une réponse.

Jean-Paul CHOULANT rappelle que cette mission des CPRIA est issue de la loi REBSAMEN. Il estime que le travail réalisé dans la précédente mandature (champ d'intervention, processus, ...) reste valide. Il évoque le Numéro Vert mis en place en région Auvergne Rhône-Alpes pour faciliter le recueil des demandes d'intervention.

Jean-Paul CHOULANT fait observer qu'il serait bien que les référents formés puissent couvrir tout le territoire régional.

Luc LAINE souligne que cette mission Prévention des conflits est très peu connue. Il explique cette méconnaissance par la faible notoriété de la CPRIA.

Luc LAINE demande la raison de l'absence d'une commission paritaire régionale des professions libérales en Normandie alors que cette instance est constituée dans d'autres régions et que les organisations syndicales participent à un pilotage au plan national.

Mikaël de CAMBOURG s'informera auprès de l'UNAPL sur ce qui serait à faire pour créer une CPRPL en Normandie.

PROGRAMME QVT – SUITES A DONNER

Mary LANOS informe la CPRIA que les bilans techniques et financiers du projet ont été transmis au Fonds pour l'amélioration des conditions de travail.

Reste à savoir comment exploiter ce qui a été fait au profit des entreprises.

Rappel : la CPRIA a exprimé le 14 mai le souhait de communiquer vers les entreprises artisanales pour les inciter à se faire accompagner sur les problématiques relevant d'une approche QVT et pour les orienter dans le choix d'un intervenant.

Jean-Paul rappelle que les vidéos réalisées sur PC-RH sont un élément de ce programme et qu'elles ont été présentées au Directeur Général de la DGEFP lors de sa venue à Rouen.

Corinne LEVERGEOIS Insiste sur l'intérêt d'alerter les entreprises sur le caractère obligatoire des entretiens professionnels. C'est en effet un élément que les conseils de prud'hommes prennent en grande considération.

Les jeux réalisés par la CPRIA Pays de Loire pour faciliter la réalisation des entretiens professionnels pourraient faire l'objet d'une promotion par la CPRIA de Normandie.

La Journée Nationale des CPRIA doit être également l'occasion d'attirer l'attention de tous sur le sujet des entretiens professionnels.

Concernant les acquis du programme QVT mené par la CPRIA, Eric BAUER estime qu'il y a déjà beaucoup de supports disponibles pour celles et ceux qui s'y intéresse. Il doute de la valeur ajoutée que pourrait apporter un prolongement propre à la CPRIA.

Jean-Paul CHOULANT partage cette analyse. Il considère que l'effort à faire sur la QVT comme sur le DUERP est de passer des messages de dédramatisation et de valorisation des avantages que l'on retire en se mettant à jour sur ces obligations.

Sur le DUERP, Mary LANOS suggère que la CPRIA communique avec les services de prévention au travail puisque ce sujet entre dans leurs missions obligatoires. Christophe TABOURET est favorable à cette démarche

Roseline LEMARCHAND signale toutefois que les SPSTI manquent d'effectifs pour couvrir les besoins des entreprises de l'artisanat.

Jean-Paul CHOULANT s'interroge alors sur les relais pertinents pour travaux de la CPRIA et ses organisations membres.

Selon Eric BAUER, l'utilité d'un support sur la QVT, sur les entretiens professionnels ou sur le DUERP serait dans le message valorisant ces occasions d'engager un dialogue social de qualité.

La discussion porte ensuite sur le besoin d'intermédiation pour les entreprises artisanales.

GROUPE DE TRAVAIL

« MOTIVATIONS DES JEUNES A L'ENTREE DE LA VIE PROFESSIONNELLE »

Mary LANOS insiste sur l'intérêt de mettre en place le groupe de travail décidé il y a plusieurs mois.

Une réunion de lancement est programmée le 10 juillet de 11h00 à 12h00 pour organiser les travaux du groupe de travail.

Seront conviés à cette première réunion :

- Nejib KAROUÏ et Jean-Paul CHOULANT
- Mary LANOS, Roseline LEMARCHAND et Sandrine CALVET.

informe la CPRIA que les bilans techniques et financiers du projet ont été transmis au Fonds pour l'amélioration des conditions de travail.

SITE INTERNET DE LA CPRIA

Mikaël de CAMBOURG fait état de son besoin d'échanger sur la construction de la rubrique NOS DOSSIERS.

Eric BAUER se propose pour y travailler avec lui.

RENCONTRE AVEC L'ARACT NORMANDIE

Mary LANOS accueille Bénédicte DUPRE, Directrice de l'ARACT Normandie et la remercie de sa disponibilité.

Après un tour de table, Bénédicte DUPRE présente :

- L'évolution institutionnelle de l'ARACT Normandie, et son équipe
- Les thèmes de spécialisation de l'ARACT (QVCT, Santé et RPS, dialogue social, ...) et ses modalités d'intervention (paritarisme de projets, accompagnement collectif, mobilisation de consultants externes).
- Les axes du programme de travail conventionné.

Avec 11 salariés, l'ARACT Normandie réalise chaque année environ 120 prises de contact avec les entreprises, 25 manifestations et 500 participations aux actions menées dans son champs d'expertise.

Les thèmes qui prennent de l'importance sont la prévention de la désinsertion professionnelle, la QVCT pour les dirigeants, la transition énergétique et écologique.

Bénédicte DUPRE signale la faiblesse de la France en matière de QVCT, aux plans physique et psychique. Elle estime que cette faiblesse est liée à une insuffisance dans l'approche systémique du travail (organisation – relations) alors qu'il est évident que les salariés veulent travailler en s'exprimant sur leur travail et sur l'organisation.

Luc LAINE estime qu'il y a un lien direct entre cette faiblesse de la QVCT et l'augmentation du taux d'absentéisme.

Bénédicte DUPRE souligne que la problématique rencontrée dans l'accompagnement des TPE se caractérise par le peu de temps disponible du dirigeant, allant avec une attente de solutions immédiates

Voir en PJ le support de l'intervention de madame DUPRE.

Le temps imparti à la réunion étant écoulé, la séance est levée à 17h00.

La Présidente

Le Vice-Président

Maryvonne LANOS

Jean Paul CHOULANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION
COMMISSION PARITAIRE REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE L'ARTISANAT
CPRIA NORMANDIE-
du 22 septembre 2023 à l'Espace Malraux – 14200 Hérouville Saint-Clair

MEMBRES PRESENTS (FEUILLE DE PRESENCE JOINTE EN ANNEXE)

Ordre du jour :

- I – Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 juin 2023
- II – Motivations des jeunes à l'entrée de la vie professionnelle :
Mise au point de la feuille de route du groupe de travail
- III – Prévention et Santé au Travail
 - Présentation du Plan Régional Prévention Santé au Travail,
par David DELASALLE (DREETS Normandie)
 - Point sur les travaux du GT Culture de Prévention dans les PME et TPE ;
Evènement du 30 janvier à Alençon
- IV – Formation à l'intervention en prévention des conflits : fixation de la date
- V – Agenda – Réunion nationale des CPRIA

La séance est ouverte à 10h00.

Monsieur David DELASALLE (DREETS, Adjoint DG Pôle Travail) assiste à toute la réunion

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 JUIN

Le compte-rendu est approuvé.

AGENDA

La Journée Nationale de CPRIA se tiendra à Paris le 25 octobre.

Prochaine réunion plénière de la CPRIA Normandie le 08 décembre 2023 après-midi.

Il est rappelé que la Réunion nationale des CPRIA aura lieu à Paris le 25 octobre.

PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL
INTERVENTION DE M. DAVID DELASALLE (voir documents joints)

Mary LANOS présente Monsieur DELASALLE et lui propose de présenter le Plan Régional Santé au Travail 2024 (4^{ème} PRST, 2021-2025).

M. DELASALLE présente tout d'abord l'organisation de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Normandie. La DREETS Normandie comporte **3 pôles opérationnels** :

- **Pôle Concurrence, consommation**, répression des fraude et métrologie qui a pour finalité de veiller au bon fonctionnement des marchés au bénéfice des consommateurs et des entreprises ;
- **Pôle Entreprises et Solidarités** qui a pour mission d'accompagner les entreprises et les publics éloignés de l'emploi. C'est ce Pôle est compétent pour les dossier Développement économiques / Mutations économique, l'accompagnement des entreprises et le développement des compétences (exemple : PC-RH).
- **Pôle Politique du Travail**, chargé d'assurer l'effectivité du droit et agir pour l'amélioration de la qualité de l'emploi et des relations de travail.

M. DELASALLE présente ensuite le détail du **Pôle Politique du Travail** dont il est Adjoint au Directeur. Ce pôle comporte 3 services opérationnels :

- Relations du travail
- Inspection du travail
- Santé, sécurité et conditions de travail.

Sur le thème Prévention et Santé au travail, M. DELASALLE d'abord le PRST 4

A) Le Plan régional Prévention Santé au Travail 2021 – 2025

Le PRST est élaboré et mis en œuvre sous l'égide au Comité régional d'orientation des conditions de travail (CROCT) – instance dont sont membres les organisations représentées à la CPRIA. Son pilotage est assuré par la DREETS.

Le PRST4 a été élaboré sur le base du Plan national et dans la continuité du PRST3, en tenant compte des orientations fixées par le CROCT.

Le diagnostic territorial réalisé en 2022/2023 fait apparaître des points de faiblesse tels que : mortalité des actifs très supérieure à la moyenne nationale, **un taux d'accident du travail et une gravité de ces accidents également supérieurs aux moyennes nationales**. M. DELASALLE déplore que la Normandie compte **42 accidents du travail mortels** depuis le début de l'année.

Concernant les maladies professionnelles (+ de 3000/an), elles se concentrent à 70% dans 4 secteurs : Services (intérim, santé, nettoyage, ...) ; Industries et commerces de l'alimentation ; Métallurgie ; BTP.

80% des maladies professionnelles sont des troubles musculosquelettiques (TMS).

M. DELASSALE souligne également l'**augmentation forte des risques psycho-sociaux en région**.

Le PRST 4 vise à **promouvoir durablement la prévention des risques professionnels et la santé**

au travail dans les entreprises normandes et particulièrement les TP et PME. Pour ce faire, il emporte 40 actions pour outiller les entreprises.

Concernant les TPE et PME, M. DELASALLE insiste sur l'intérêt de renforcer la culture de prévention dans ces entreprises. C'est pourquoi un groupe de travail du PRST y est dédié ; ce GT est copiloté par l'U2P Normandie et SIST Ouest Normandie.

L'objectif global de ce GT est de donner aux entreprises des repères utilisables à partir des 9 principes de base de la prévention. La prévention des risques dans les TPE doit s'organiser autour des équipements, des process et pratiques, de la vigilance à réduire les risques. **Toute démarche de prévention se construit à partir de la conscience du risque.**

A ce sujet, M. DELASALLE attire l'attention des participants sur la campagne radio et TV en cours sur les accidents graves et mortels : **la prévention commence par la prise de conscience du risque.**

Discussion

Christophe TABOURET observe qu'il y a en réalité 2 catégories d'entreprises et que cela apparaît nettement en commission des affaires sociales de la CARSAT : celles qui sont vigilantes et celles qui ignorent tout de la prévention.

Olivier MOREL voit dans un distinction un lien direct avec le choix du dirigeant d'adhérer ou non à une organisation professionnelle.

Pascal DUFOUR estime que les entreprises prennent conscience des risques lorsqu'elles dépassent 5 années d'activité. C'est d'ailleurs à la même période qu'elles deviennent réceptives à une adhésion.

Christophe TABOURET observe que les **micro-entreprises** échappent aux règles du Code du travail pour ce qui concerne la prévention des risques et les règles de sécurité applicables aux salariés. En cas d'accident, **le partage des responsabilité n'est pas clair** dans cette situation

De plus, Christophe TABOURET estime que les mauvaises habitudes prise sous ce régime se prolongent lorsque l'entrepreneurs s'entoure de salariés. Pascal DUFOUR ajoute que ce problème apparaît clairement : les anciens salariés qui exercent en microentreprise n'ont pas conscience des risques professionnels, y compris lorsqu'ils deviennent employeurs.

Daniel LECHAPELAIN salue le travail de l'OPB-BTP au plus proche du terrain pour toutes les entreprises.

Luc LAÎNE interroge M. DELASALLE sur la prise en compte du **changement climatique** dans les politiques de prévention des risques professionnels.

M. DELASALLE indique que les effets du changement climatique sont déjà sensibles dans plusieurs régions et qu'il y a des directives concernant la prévention des cancers cutanés.

B) Les services de prévention et santé au travail interentreprise



A la suite de l'accord national interprofessionnel de 2021, la **loi du 02 août 2022** a revu les conditions d'exercice et les missions des services de prévention et santé au travail.

Les services de prévention et santé font l'objet d'un agrément sur 5 ans sur la base d'un référentiel national. L'agrément vise particulièrement :

- La gouvernance et le pilotage de l'organisme
- La qualité de l'offre de service
- La contribution à la mise en œuvre des politiques de santé au travail
- La mise en œuvre de la pluridisciplinarité
- La couverture des besoins des entreprises

Complémentairement les PSST doivent engager une démarche de certification de leur qualité de service (3 niveaux de certification, dont les premiers ne sont pas renouvelables).

Les SPST sont tenus d'établir chaque année un rapport d'activité remis à la Direction Générale du Travail, à la DREETS et au Comité régional Prévention et santé au travail (CRPST, instance dont les organisations membres de la CPRIA sont membres).

Les missions des SPST :

- Conduire les actions de santé au travail
- Conseiller sur les mesures pour éviter les risques professionnels, améliorer la QVCT, prévenir la consommation d'alcool et de drogues, le harcèlement sexuel, la désinsertion professionnelle, ...
- Assurer la surveillance de l'état de santé des travailleurs
- Participer à la traçabilité des expositions professionnelles et de la veille sanitaire

- Participer à des actions de promotion de la santé sur le lieu de travail

Enfin, la loi de 2022 a modifié la gouvernance des SPSTI : désormais le conseil d'administration et le conseil de contrôle ne sont plus élus parmi les entreprises adhérentes de l'organisme mais désignés par les organisations syndicales et professionnelles représentatives (dont l'U2P).

M. DELASALLE souligne l'importance de la **Fiche d'Entreprise** qui doit être établie sous la responsabilité du service de Prévention et Santé au travail pour tout nouvel adhérent (un modèle unifié a été proposé dans le cadre du PRST3). Il précise que la Fiche d'Entreprise doit être remise au dirigeant et commentée.

Concernant le **document unique d'évaluation des risques professionnels** (DUERP), M. DELASALLE signale qu'au plus 50% des TPE ont procédé et tenu à jour cette obligation.

M. DELASALLE rappelle que toute entreprise avec salarié doit **conduire, au moins tous les 4 ans, une action de prévention primaire** (réduction ou suppression d'un risque professionnel).

M. DELASALLE conclut cet échange en soulignant que la volonté des partenaires sociaux et du Gouvernement est d'organiser la **convergence entre la politique de santé publique et la santé au travail**. Les médecins traitants sont donc invités à participer à la santé au travail.

Mary LANOS remercie M. DELASALLE de cette riche intervention.

TOURNEE DU PRST

CULTURE DE PREVENTION DANS LES TPE ET PME – ALENÇON LE 30 JANVIER 2024

Mary LANOS regrette la lenteur du démarrage des travaux de la CPRIA sur ce sujet. Elle insiste pour que le groupe de travail entende directement des jeunes.

Mikaël de CAMBOURG informe la CPRIA que dans le cadre du PRST que M. DELASALLE vient de présenter, une matinale est organisée le 30 janvier 2024 sur le thème Culture de prévention dans les TPE et PME.

Ce thème correspond à un groupe de travail du PRST coanimé par PRESANCE (association regroupant les services de prévention et santé interprofessionnels) et par l'U2P Normandie.

Au cours de cette matinale seront présentés notamment le cadre juridique de la promotion de la prévention dans les TPE, ses enjeux économiques et pratiques ainsi que les réalisations du groupe de travail.

Des entreprises suivies par la CARSAT, des SPSTI ou encore la MSA apporteront le témoignage de leur expérience.

Les membres de la CPRIA et des organisations qui la composent sont vivement invités à assister à cette matinale.

GROUPE DE TRAVAIL

« MOTIVATIONS DES JEUNES A L'ENTREE DE LA VIE PROFESSIONNELLE »

Mary LANOS regrette la lenteur du démarrage des travaux de la CPRIA sur ce sujet et dit qu'elle souhaite que le groupe de travail entende directement des jeunes.

Neijib KAROUÏ fait part de l'expérience qu'il a eu récemment dans cette perspective : les jeunes (apprentis, étudiants) avec lesquels il avait échangé il y a quelques mois lui ont dit récemment des choses très différentes de ce qu'ils affirmaient précédemment.

Neijib KAROUÏ en conclut qu'il est normal que les jeunes évoluent très rapidement dans leurs ressentis et dans leurs objectifs. Il préconise donc que le groupe de travail s'adresse d'abord à des experts pour structurer la compréhension du sujet.

Mikaël de CAMBOURG rappelle que l'association régionale des missions locales vient de conclure une large enquête auprès des jeunes suivis par les missions locales. Les résultats de cette enquête sont présentés ce matin même (22 septembre). Il propose que l'ARML Normandie soit invitée à présenter les résultats au GT.

Jean-Paul CHOULANT propose que le GT invite également Martine LOUVEAU qui, dans le cadre d'un récent rapport du CESER, a entendu près de 70 jeunes. Il estime que cette audition permettrait de poser le sujet des motivations à l'entrée de la vie professionnelle et d'ouvrir des perspectives utiles à la CPRIA.

La CPRIA valide la feuille de route du groupe de travail qui lui donne mission de réunir les éléments qui permettront à la CPRIA de choisir des messages à promouvoir auprès des entreprises artisanales (dirigeants et salariés).

Le groupe de travail se réunira le 03 novembre matin.

Le groupe de travail invitera Madame LOUVEAU (CESER), les missions locales (ARML Normandie) puis des intervenants experts pour ce qui concerne les jeunes issus des formations initiales en alternance.

INTERVENTION EN PREVENTION DES CONFLIT

FORMATION DES REFERENTS PAR L'ARACT NORMADIE

Mary LANOS informe la CPRIA que la DREETS a donné son accord sur le financement de cette formation.

Mikaël de CAMBOURG communique les dates proposées par l'ARACT Normandie pour assurer cette formation.

Il est constaté qu'aucune date ne convient à un nombre suffisant de participants.

Mikaël de CAMBOURG reviendra vers l'ARACT Normandie en vue de trouver une date qui assure la plus large participation.

Le temps imparti à la réunion étant écoulé, la séance est levée à 12h45.

La Présidente

Le Vice-Président

Maryvonne LANOS

Jean Paul CHOULANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION
COMMISSION PARITAIRE REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE L'ARTISANAT
CPRIA de NORMANDIE-
du 08 décembre 2023 dans les locaux de l'OPCO-EP à Hérouville Saint-Clair (Calvados)

MEMBRES PRESENTS (FEUILLE DE PRESENCE JOINTE EN ANNEXE)

Ordre du jour :

Accueil de Vanessa MARIE – COUZINET, Déléguée Régionale d'OPCO EP :
l'offre de service d'OPCO EP : apprentissage, développement des compétences,
partenariats...

I – Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 septembre 2023

I bis – Retour sur Réunion nationale des CPRIA

II – Formation 'Intervenir en prévention des conflits :
point sur les inscriptions

III – Site internet : propositions d'évolution : cahier des charges ; prestataires
consultés

IV – Prévention et santé : culture de prévention en TPE/PME
Mobilisation pour l'évènement du 30 janvier à Alençon

V – Agenda 2024

Thèmes de travail : discussion

Dates de réunions du 1er trimestre 2024

La séance est ouverte à 14h00.

INTERVENTION DE MME MARIE – COUZINET, Déléguée régionale de l'OPCO EP

Voir support d'intervention en PJ

Vanessa MARIE-COUZINET rappelle les données fondamentales de l'OPCO EP, notamment :

- Champ de 54 branches professionnelles,
- 1 million d'apprentis
- Financement du plan de développement des compétences pour les moins de 50 salariés
- Souci de la proximité : réalisation de « portraits de territoires », de panorama de branches, enquête REFLEX, ... Tout ces travaux permettent d'obtenir une bonne connaissance des entreprises et des dynamiques locales et sectorielles.

Vanessa MARIE-COUZINET présente la délégation régionale Normandie de l'OPCO EP et rappelle que l'OPCO EP a des commissions paritaires régionales qui sont actives et qui

examinent notamment les demandes de financement des CFA ainsi que le détail du plan d'action régional.

La délégation Normandie comprend 35 personnes dont 9 en contact direct avec les entreprises sur les développement des compétences. Elle déploie et accompagne toute l'offre de services d'OPCO EP en Normandie et conduit, avec la commission paritaire régionale (CPR), le Plan d'Action Régional.

Concernant l'apprentissage – activité principale des OPCO - Vanessa MARIE-COUZINET fait état de la récente création du HUB DE L'ALTERNANCE par OPCO EP. Ce site sans équivalent rassemble toutes les informations et tous les documents nécessaires au maître d'apprentissage, au tuteur et à l'apprenti. Ce site a également vocation à recueillir les offres d'emploi sous contrat d'alternance. [Hub de l'alternance \(opcoep.fr\)](https://hub.alternance.opcoep.fr)

Enfin, après un échange autour des limites des crédits disponibles pour la formation des salariés, Vanessa MARIE-COUZINET rappelle que les cotisations appelées par l'URSSAF au titre de la formation professionnelle sont allouées par le Gouvernement au plan de développement des compétence, au plan d'investissement dans les compétences et aux parcours de transitions professionnelles.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 22 SEPTEMBRE

Après prise en compte de la demande supprimer un paragraphe repris de la réunion précédente, le compte-rendu est approuvé.

RETOUR SUR LA REUNION NATIONALE DES CPRIA

Les membres de la CPRIA de Normandie qui ont pu participer à la **Réunion Nationale des CPRIA** ont fortement apprécié la présence de 3 secrétaires confédéraux d'organisation syndicale de salariés.

De même, la démarche de **coopération entre CPRIA** a laissé une impression très favorable : plusieurs CPRIA créent un site commun sur la thématique du recrutement et de l'intégration ; les productions antérieures de chaque CPRIA sont ainsi proposées à tous. La maquette de ce site est très attractive.

Luc LAINE souligne que **PROXIMEO** évolue dans le sens d'un enrichissement de l'offre régionale ou de proximité.

Les participants estiment que cette évolution devrait renforcer l'intérêt de la proposition de PROXIMEO.

Daniel LECHAPELAIN rappelle que les offres régionales, CEZAM et TLC, fonctionnent bien si elles sont promues directement par les organisations patronales.

FORMATION « INTERVENIR EN PREVENTION DES CONFLITS DU TRAVAIL »

L'U2P Normandie a signé le devis de l'ARACT pour la réalisation de cette journée de formation. Le coût direct, de 2700,00, est couvert par la subvention de la DREETS au titre du dialogue social.

La formation se tiendra le 19 janvier 2024.

Les participants inscrits à cette formation confirment leur volonté d'y participer à cette date.

SITE INTERNET DE LA CPRIA

La CPRIA souhaitant vivement disposer d'un site informatif et attractif, améliorant significativement celui construit à partir de 2021, l'U2P Normandie a sollicité et obtenu de la DREETS une aide financière à la réalisation de ce site.

Eric Bauer et Mikaël de CAMBOURG ont élaboré un cahier des charges pour consulter des agences compétentes.

Les agences consultées à ce jour sont : EP DIGITAL, TOILES DE COM', NEREPIX et TUT' TUTE.

Mikaël de CAMBOURG fait état de la difficulté d'obtenir des réponses satisfaisantes. Mais certaines agences n'ont pas encore remis leur proposition.

TOURNEE DU PRST

« CULTURE DE PREVENTION DANS LES TPE ET PME » – ALENÇON LE 30 JANVIER 2024

Le PRST, présenté à la CPRIA en septembre par M. David DELASALLE (DREETS, Pôle Travail), organise un évènement thématique dans chaque département. L'évènement qui se tiendra le 30 janvier à Alençon aura pour thème La culture de prévention dans les TPE et PME.

Ce thème correspond à un groupe de travail du PSRT, le GT3 qui est copiloté par PRESANCE et l'U2P Normandie.

Les organisations membres de la CPRIA et leurs représentants sont vivement encouragés à assister à cette matinée.

THEMES DE TRAVAIL EN 2024 - AGENDA

La CPRIA travaillera en priorité à mener à bien les travaux engagés : refonte du site internet et GT sur les motivation des jeunes à l'entrée de la vie professionnelle.

Luc LAINE souhaite que ma CPRIA entreprenne un travail sur **l'impact du changement climatique sur les conditions de travail**, en lien avec le récent rapport du CESE.

Roseline LEMARCHAND indique que le PRST pourrait évoluer pour intégrer ce thème.

Christophe TABOURET estime que l'adaptation des conditions de travail au changement climatique est une composante d'une démarche de décarbonation à l'échelle de l'entreprise.

Elections des représentants des salariés de TPE : en 2019 la CPRIA avait réalisé un prospectus commun aux O.S. pour aider à la mobilisation des électeurs. Luc LAINE constate que l’Etat ne fait rien pour stimuler la participation aux élections professionnelles – comme cela a été souligné par toutes organisations de salariés lors de la Réunion Nationale des CPRIA.

Mikaël de CAMBOURG suggère que le site internet de la CPRIA pourrait être une réalisation à mettre en valeur dans la communication des différentes organisations.

La prochaine réunion de la CPRIA aura lieu le 01 mars 2024.

Le temps imparti à la réunion étant écoulé, la séance est levée à 17h00.

La Présidente

Le Vice-Président

Maryvonne LANOS

Journée nationale 2022

24 novembre 2022

Table ronde n°1 : CPRIA : quels axes d'amélioration ?

Présentation des propositions partagées avec les CPRIA en termes de mutualisation et de communication

Table ronde n°2 : PROXIMEO

Point de situation du dispositif d'activités sociales, culturelles et sportives en région

Table ronde n°3 : Difficultés de recrutement : quel diagnostic régional ? Quels facteurs identifiés (mobilité, logement, qualification, conditions de travail...)

Séance plénière : *Transitions environnementales*

(climatiques et énergétiques) : risques et opportunités pour les salariés et chefs d'entreprise artisanale ? Comment les CPRIA peuvent s'inscrire dans ces changements à venir ?







CPRA de Normandie Propositions de travail 2023

Déroulé-type des réunions plénières de la CPRIA

Les réunions plénières se tiennent dans les locaux d'organismes paritaires ou à instances paritaires (ARACT, Trans-Pro, OPCO, CARSAT, ...)

Ordre du jour type

Accueil par l'organisme d'accueil

Communication

Présentation de la structure accueillante

- Site internet (nouveaux contenus)
- Réseaux sociaux, dépliant, ...

Point sur un sujet d'actualité

Dossiers

- 1 dominante parmi les thèmes de travail
- sujet d'information ou intervenant invité

Programme de travail 2023

Sujets d'actualité en 2023

Nouveau CPRDFOP

Rapport CESER sur la formation et la transition numérique et énergétique

Le devenir des apprentis (enquête SEINE)

Lutte contre l'illettrisme

Dossiers en lien avec l'Observatoire régional informel animé par la DREETS et avec le PRST4

Objectif : proposer des pistes d'action et des outils pour un dialogue social opérationnel

- **Le dialogue social pour atténuer les difficultés de recrutement ?**
 - o Améliorer l'attractivité de l'entreprise artisanale : identifier et valoriser ses atouts
 - o Envisager la mixité des métiers : préjugés et freins pratiques
 - o Employer ou maintenir dans l'emploi des personnes 'atypiques'
 - o Créer autour des entreprises artisanales des partenariats sectoriels et territoriaux
- **Dans un monde qui change, le dialogue social pour dynamiser l'entreprise?**
 - o Promouvoir les démarches QVT et le recours à PC-RH
 - o Connaître et intégrer les attentes de jeunes salariés
- **Prévention et santé au travail : comment tirer parti du nouveau cadre légal ?**
 - o Contribuer à promouvoir la culture de prévention dans les entreprises artisanales (en lien avec PRST4)
 - o Veiller à l'adaptation des SPSTI à la loi d'août 2022 (logique de prévention et TPE)

Accord sur ces 3 thèmes ?

Choix de la dominante dans chaque thème

QVT et attractivité : suites à donner

Décision de la CPRIA le 03 mars 2023

Le groupe de travail est constitué : Corinne LEVERGEOIS (ou sa nièce), Anne-Sophie TABOURET (à confirmer), Guillemette HERICHE (à confirmer), Serge TURPIN, Marvin JULES, Pascal DUFOUR.

Le groupe de travail QVT a pour mission de :

- 1°déterminer les clés d'entrée intéressant les entreprises artisanales et leurs salariés en matière de QVT ;*
- 2° le choix d'outils à recommander ;*
- 3° proposer des voies de promotion de la QVT vers les entreprises artisanales et leurs salariés.*

Ressources

Programme expérimental 2019-2022 financé par le FACT

- Rapport d'exécution
- Livrables

ARACT Normandie : création d'un outil en ligne d'autoévaluation

Finalité

Comment en parler ?

Quel support ?

Quel contenu sur le site de la CPRIA

Projet FACT

« Action Collective Sectorielle Territoriale ou Nationale »

Bilan Qualitatif de l'action

N° de la convention : 2019FACT462

Référence du projet :

- ☐ Hors « appel à projet »
- ☐ Appel à projet – Référence : 2019-02 « La QVT, un levier pour agir sur les difficultés de recrutement et les problèmes d'attractivité »

Porteur de projet : Union des Entreprises de Proximité – Normandie (U2P Normandie)....

Secteur d'activité : Organisation professionnelle (association loi 1901).....

Montant de la subvention FACT accordée : 50 400€

Date de démarrage de l'action : 12./ .novembre /2020.

Date de fin de l'action : .08 ./ février./2023.....

Livrables produits dans le cadre de la réalisation du projet¹ à transmettre avec le présent bilan :

- ✖ Compte(s) rendu(s) consultant(s)
- ✖ Comptes rendus des COPIL
- ✖ Guide, brochure,...
- ✖ Vidéo
- ☐ Formations
- ✖ Actions de valorisation à l'externe (témoignage, articles de presse,...)
- ☐ Autres (à préciser) :

Ce bilan est à communiquer impérativement, avec l'ensemble des pièces demandées, lors de la clôture du projet.

Il présente une analyse qualitative transversale de l'action. Au-delà des items à renseigner, proposés dans ce document type, le porteur de projet a la possibilité d'ajouter des éléments d'analyses complémentaires liés à la spécificité de l'action.

¹ Cocher la (les) case(s) correspondante(s)

1. Rappel des éléments de contexte et des objectifs initiaux du projet

(10 lignes maximum)

80% des TPE-PME estiment avoir des difficultés de recrutement.
A la suite d'un rapport du CESER de Normandie sur l'évolution des besoins de compétences dans ces entreprises, la CPRIA de Normandie estime que les difficultés de recrutement, notamment dans les métiers en tension, peuvent être atténués par une démarche QVT et le développement du dialogue social.
Le projet vise à vérifier cette hypothèse pour, le cas échéant, valider la création d'un label de marque employeur pour les entreprises artisanales

2. Quelles ont été les principales phases ou étapes significatives du projet ?

(20 lignes maximum) : description de la démarche, modalités d'association des entreprises, actions de capitalisation/transfert,...

05 décembre 2019 : CPRIA : comité de pilotage de lancement

Janvier – mars 2020 : mobilisation des entreprises
Crise sanitaire relance à l'automne 2020

18 décembre 202 : CPRIA : comité de pilotage

Réalisation des diagnostics QVT des 9 entreprises

31 août 2021 : CPRIA : comité de pilotage

Accompagnement individuel et collectif

22 juin 2022 : CPRIA : comité de pilotage statuant sur le bilan de l'accompagnement et la proposition de KIT QVT Artisan
Décision de réaliser des vidéos testimoniales

27 septembre 2022

Décembre 2022 : campagne de diffusion des vidéos par FACEBOOK ADs

16 décembre 2022, reportée au 03 mars 2023 : CPRIA. Comité de pilotage final

3. Quels ajustements ou modifications opérés par rapport au projet initial, pourquoi ? *(10 lignes maximum)*

Retard lié à la gestion de la crise sanitaire

- ⇒ Défection et remplacement d'entreprises
- ⇒ Avenant de prorogation de la convention FACT

Présentation de la QVT lors de la réunion des mandatés de l'U2P du 04 juillet 2022 (55 participants)

- ⇒ Jeu d'introduction
- ⇒ Présentation du projet et état d'avancement à date
- ⇒ Témoignage des entreprises Tabouret et Griboval

Réalisation de 5 vidéos testimoniales en lieu et place d'un kit d'auto-évaluation

- ⇒ Existence d'autres kit, dont ARACT Normandie, exigeants un effort de lecture peu approprié par notre public
- ⇒ Valeur probante et engageante de témoignages d'artisans localisé dans un environnement géographique connu

4. Quels outils, méthodes,... ont été transférés, vers quels acteurs et selon quelles modalités ? *(20 lignes maximum) : pérennisation de certains dispositifs, diffusion de guides, plaquettes, formations... à l'échelle du territoire, et/ou du (des) secteur(s) d'activité,...*

La présentation du projet lors le 04 juillet 2022 a été l'occasion de sensibiliser 55 artisans exerçant un mandat au titre de l'U2P (chambres consulaires, caisses de sécurité sociale, conseil de prud'hommes, ...)

Les 5 vidéos testimoniales ont fait l'objet d'une campagne de diffusion permettant d'obtenir 37 000 vues en décembre 2022

5. Quels enseignements généraux pour le porteur, les autres partenaires du projet ? *(10 lignes maximum) : facteurs clefs de réussite, difficultés rencontrées,...*

La QVCT mérite d'être comprise comme une compétence des intervenants en TPE-PME plus que comme l'objet de leur intervention.

Les entreprises artisanales souhaitent être accompagnées pour trouver des solutions à des problématiques récurrentes et critiques ; ce sont ces problématiques qu'il convient d'adresser.

La QVCT est la démarche qui leur permet de construire des solutions adéquates et personnalisées et, finalement, de traiter des objets de la QVCT et développer le dialogue social.

6. Quels résultats, impacts, effets produits (ou attendus) du projet à l'échelle du secteur et/ou des entreprises visées ? (15 lignes maximum)

Les entreprises engagées ont pleinement adhéré aux attendus de la démarche QVT et en ont pleinement profité pour revoir leur posture de dirigeant, lever des freins organisationnels et de communication pour finalement résoudre leurs difficultés de recrutement ou de fidélisation de leurs salariés.

Le point le plus marquant de cette affirmation de la posture du dirigeant est le passage du statut des salariés : de décalque amoindri du dirigeant, les salariés sont caractérisés comme les ambassadeurs actifs de l'entreprise auprès des clients et comme de quasi-clients.

Salon de coiffure : « *Ce qui a été vraiment bien c'est qu'on ait pu en parler à nos coiffeuses. Elles ont pris conscience que l'on s'intéresse à elles, qu'il y a des choses qui se font et que ça fait des mois que l'on se préoccupe de leur QVT.*

« *Les évolutions ont été faites en janvier, avec la décision d'augmenter l'ensemble des coiffeuses qui s'est accompagné par la mise en place d'une démarche plus qualitative pour les clients, changement de positionnement : moins de coiffeuses mieux rémunérées et parcours client plus qualitatif.* »

Entreprise de couverture : « *On s'était donné pour objectif de faire le rangement et le recrutement, cela a bien fonctionné, nous avons tenu l'objectif.*

« *Idem pour mon départ en retraite, nous avons donné de la perspective sur ce sujet à nos salariés en communiquant dès la fin d'année 2021. Nous avons prévu de faire évoluer certains salariés (révision des postes, évolution sur des postes d'un niveau supérieur et revalorisation salariale).* »

7. Quelles suites envisagées, incidences éventuelles sur l'offre de service au secteur, autre... (8 lignes maximum)

Crédibiliser une démarche de questionnement accompagné

Revenir vers les entreprises accompagnées pour recueillir l'évolution et l'appréciation à ce jour. Vidéos (nouvelles, centrées sur une problématique résolue) ?

Formuler de façon concrète, par famille de métier, les concept de Contenu du Travail, d'Organisation du Travail, de Prévention et Santé au travail

Formaliser les critères de sélection d'un intervenant pour l'entreprise artisanale ;

Colliger les financements possible de cet accompagnement

Site internet : identifier des points d'entrée pour parler de QVCT sans la nommer

Recommandations de méthode pour l'accompagnement QVCT d'entreprises artisanales

La question du point de départ : des attentes ; la reformulation ; échanges et repositionnement ; un engagement circonscrit ; l'évolution des représentation.

Adresser des difficultés exprimées pour ensuite identifier une situation-problème ou une cause.

Crédibiliser sur un objet limité la méthode d'expérimentation du dialogue professionnel pour la résolution du problème.

Légitimer le dialogue entre pairs, notamment pour le dirigeant

Eviter le jargon de spécialiste

CONVENTION N°2019 FACT 462

BILAN AU 31 janvier 2023

Plan du rapport

A) Contexte et enjeux de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du point de vue de l'artisanat

- 1) L'Accord National Interprofessionnel du 19 juin 2013 : une base dynamique pour les CPRIA
- 2) La QVT, une approche savante et foisonnante en recherche d'opérationnalité
- 3) Des préconisations de l'ARACT Normandie que la CPRIA reprend à son compte

B) Le déroulement du projet

P.5

- 1) Les acteurs de l'expérimentation collective s
- 2) La mise en place de l'expérimentation
- 3) La phase d'investigation en entreprise
- 4) L'accompagnement collectif
- 5) Le rapport du cabinet LYRIDE au Comité de Pilotage / CPRIA de Normandie

C) L'adaptation du projet

P.14

- 1) L'évolution des participants
- 2) La présentation lors de la réunion des mandats de l'U2P Normandie
- 3) Le support de promotion de la QVCT : réalisation de 5 vidéo testimoniales

D) De l'expérience à l'expérimentation : le chemin d'une démarche QVT dans l'entreprise artisanale

P.23

- 1) La QVT : une compétence pour accompagner l'entreprise artisanale
- 2) La QVT : une démarche adaptée pour expérimenter en commun
- 3) La QVCT : un répertoire pour le dialogue professionnel et pour le dialogue social

E) Les livrables

P.27

- 1) Bilan qualitatif et rapport de transférabilité
- 2) Vidéos réalisées par la CPRIA : descriptifs
- 3) Bibliographie raisonnée des ressources QVT/QVCT pertinentes pour les TPE
- 4) Indications pour des suites à donner par la CPRIA Normandie

E) Les livrables

1) Bilan qualitatif et rapport de transférabilité

Voir documents correspondants ci-joints.

2) Vidéos réalisées par la CPRIA de Normandie

<https://www.youtube.com/@cprianormandie>

Descriptions des vidéos sur YouTube

TEASING

L'accompagnement PC-RH c'est pour vous ! Témoignages d'artisans

Un accompagnement sur-mesure pour consolider ou développer votre activité. La prestation conseil RH (PC-RH) fait évoluer toute l'entreprise. Et ça marche

Cinq artisans en témoignent ici. Retrouvez les témoignages complets sur notre chaîne YouTube.

En Normandie, les entreprises artisanales et toutes les TPE/PME peuvent bénéficier gratuitement.

L'accompagnement PC-RH est cofinancé par l'Etat (DREETS) et par votre OPCO. Contactez l'OPCO dont relève votre activité.

La CPRIA de Normandie est l'instance de dialogue social interprofessionnelle de l'artisanat. Les organisations de salariés et les organisations patronales y représentent 160 000 personnes qui travaillent dans les 70 000 entreprises artisanales normandes

[CPRIA Normandie - Le dialogue social des entreprises artisanales de Normandie - CPRIA Normandie \(cpria-normandie.fr\)](http://cpria-normandie.fr)

Lien vidéo : <https://youtu.be/JiNb8K-jN7Q>

AURY FERMETURES

"L'accompagnement PC-RH, moi je le referai deux fois !" : témoignage de AURY FERMETURES

Madame Stéphanie AURY dirige l'entreprise AURY FERMETURES (Argentan, Orne).

Nous partageons son témoignage sur l'apport du dispositif PC-RH.

Elle voulait " Sortir la tête du guidon " reprendre de la hauteur et revoir certaines choses dans son entreprise, par exemple les relations de travail, l'organisation, faire les entretiens professionnels.

Par cet accompagnement, Stéphanie AURY a aussi trouvé du temps pour un dialogue nécessaire sur le contenu du travail de chacun.

Pour elle-même, elle dit avoir « pris de la hauteur dans son métier de chef d'entreprise ».



Suite à cet accompagnement, elle conseille vivement ses collègues de profiter de ce dispositif gratuit !

Vous aussi, profitez d'un accompagnement adapté à vos besoins professionnelles

Lien vidéo : <https://youtu.be/0LOKGlrkTO0>

#CPRIA de Normandie #CONSTRUCTYS #FACT #CAPEB #CPRIA #DREETS #PC-RH

AFIP

L'accompagnement PC-RH « c'est pour le bien de l'entreprise » : témoignage AFIP Bâtiment

Madame Laetitia CORBEAU est co-gérante de l'entreprise artisanale AFIP (Verson, Calvados).

Nous partageons son témoignage sur l'apport du dispositif PC-RH

L'entreprise voulait revoir plusieurs points de son organisation pour gagner en efficacité économique. Après un audit complet, y compris l'écoute des compagnons, bien des choses ont évolué.

Laetitia CORBEAU estime que chacun peut maintenant « se concentrer sur l'essentiel », sans heurt. Et c'est « pour le bien de l'entreprise ».

Vous aussi, profitez d'un accompagnement adapté à vos besoins professionnels.

Lien vidéo : <https://youtu.be/TiaGA8YDDM0>

#CPRIA de Normandie #CONSTRUCTYS #fact #CAPEB #CPRIA #DREETS #PC-RH #uép

BE MY BE

"Une team grandissante" avec l'accompagnement PC-RH : témoignage BeMyMe

« Quand on est une petite entreprise, on ne sait pas tout. Il faut se faire accompagner ».

Madame INGRID FERRERO est gérante du (salon de coiffure BE MY BE - Le Havre) Nous partageons son témoignage sur l'apport de PC-RH.

Convaincue que son salon de coiffure est "une team grandissante", elle voulait d'abord régler des sujets juridiques. Et puis elle a vu l'équipe devenir encore plus dynamique et qui veut aller de plus en plus loin.

Vous aussi, profitez d'un accompagnement adapté à vos besoins professionnels.

Lien vidéo : <https://youtu.be/WW4OTFQPmRw>

#CPRIA #DREETS #FACT #OPCO-EP #UNEC #PC-RH

BATI'NAT

"Mettre les choses au clair, se donner confiance pour développer" avec l'accompagnement PC-RH : témoignage BATI'NAT

Monsieur Florian LECLERCQ est gérant de l'entreprise BATI'NAT (Alençon, Orne), une entreprise artisanale qui a doublé ses effectifs en 2 ans.

Nous partageons son témoignage sur l'apport du dispositif PC-RH.

Pour suivre le développement de BATI'NAT, Florian LECLERCQ voulait "mettre les choses au clair, se donner confiance, vérifier son management ».

C'est pourquoi il mobilisé le dispositif d'accompagnement PC-RH.

Vous aussi, profitez d'un accompagnement adaptée à vos besoins professionnels.

Lien vidéo : <https://youtu.be/7IliJ5vkCHI>

#CPRIA #DREETS #CONSTRUCTYS #FACT #CAPEB #PC-RH #U2P

BOULANGERIES PETIT JEAN

"Un moment de partage pour regarder les problématique" : l'accompagnement PC-RH vu par Jean FILLATRE

"Au fur et à mesure que les choses se sont mises en place, je me suis dit que j'aurais dû faire ça plus tôt".

Monsieur Jean FILLATRE, artisan boulanger, dirigeant des Boulangeries Petit Jean à Cherbourg en Cotentin (50).

Nous partageons son témoignage sur l'apport de l'accompagnement Prestation Conseil RH, PC-RH.

Boulangeries Petit Jean est une entreprise en pleine croissance ; le dirigeant s'est aperçu que ses équipes avaient besoin de repère. Avec PC-RH, il a vu que l'accompagnement apportait les outils nécessaires.

Vous aussi, profitez d'un accompagnement adapté à vos besoins professionnels.

Lien vidéo : <https://youtu.be/te2PimEiesY>

#CPRIA #DREETS #CONSTRUCTYS #OPCO-EP #CNBF #PC-RH



3) Bibliographie raisonnée des ressources QVT/QVCT pertinentes pour les TPE

Témoignages motivationnels

CPRIA de Normandie : vidéos testimoniales en ligne sur la chaîne YouTube de la CPRIA Normandie
<https://www.youtube.com/@cprianormandie>

CPRIA Bretagne : <https://www.trophee-qualivie.fr/>

ANACT – « *La QVCT vise à accompagner les transformations porteuses pour l'avenir* », entretien avec Matthieu Pavageau, directeur technique et scientifique de l'ANACT – 16 mars 2023μ
<https://www.anact.fr/une-qvct-au-service-de-transformations>

Tests en ligne pour l'auto-évaluation et le positionnement de l'entreprise

ANACT – **Ayez le bon réflexe : questionnez votre qualité de vie au travail** (4 tests) - 2018
<https://reflexqvt.anact.fr/fr/outils-questionnez-votre-qvt>

ANACT - **Comment piloter sa démarche Qualité de vie au travail ?** (Présentation de l'outil ; contexte d'utilisation ; mode d'emploi en 7 étapes ; les enjeux essentiels, démarches réussies ; vos retours)
<https://sway.office.com/o5iad6Y03a10MyBJ?authid>

ARACT Normandie / PRST 2016-2020 - **Autodiagnostic QVT Normandie** - Présentation de domaines couverts et des profils d'entreprise au regard de l'engagement ; QVT test en ligne et questionnaire téléchargeable <https://www.auto-diag-qvt.fr/> ::

ARACT Bourgogne Franche-Comté, MEDEF-BFC, CFDT-BFC - 2021 – **Cap QVT : votre itinéraire** - <https://cap-qvt.fr/calculez-itineraire/>

ARACT Occitanie - **Quali'Occ RH, un outil pour identifier les leviers d'action dans son entreprise – 2023**
(guide d'auto-positionnement pour les TPE-PME)
<https://cvip.sphinxonline.net/surveyserver/s/Occitanie/PACTE POUR L EMBAUCHE/questionnaire.htm>

U2P Bretagne – **QUALI'VIE** - <https://www.trophee-qualivie.fr/> Présentation didactique de la QVT comme démarche de progrès centrée sur le dialogue social et test en ligne – Base du Trophée Quali'Vie développé chaque année sur trois régions

CPME de la Réunion – **KI QVT** - <https://cpmereunion.re/qvt/> : introduction à une démarche QVT et test en ligne

A consulter :

Base Reflex : trouver votre consultant pour combiner conditions de travail et performances.
<https://reflexqvt.anact.fr/fr/>

Guides pédagogiques et méthodologiques

ANACT – **Travail et Réalités – Les essentiels : QVT** – 2018 (jeu faire un état des lieux des actions QVT dans l'entreprise et construire un plan d'actions pour progresser ; support de sensibilisation utile pour soutenir le dialogue social et professionnel au sein de l'entreprise) – 2018 – 30,00€

<https://www.anact.fr/les-essentiels-qvt>

ANACT - **Qualité de vie et des conditions de travail : comment faire ?** – Base méthodologique 2023

<https://www.anact.fr/qualite-de-vie-et-des-conditions-de-travail-comment-faire>

ARACT Bretagne / U2P (UPA) - **Salarié-artisan. Je suis acteur de la qualité de vie au travail** – 2016

<https://www.anact.fr/salarie-artisan-je-suis-acteur-de-la-qualite-de-vie-au-travail>

MEDEF – **Introduction à la Qualité de vie au Travail** – mai 2018

<https://www.medef.com/uploads/media/node/0001/14/6a0e1caf9a9b9338c26fd67c088e7aae1235d3e4.pdf>

ANDRH - **Mémo QVTCT** – 2021

<https://www.andrh.fr/article/les-fondamentaux-de-la-qualite-de-vie-et-des-conditions-de-travail>

Secteur CHR :

UMIH – ARACT Aquitaine : **Guide des bonnes pratiques Ressources Humaines / Qualité de Vie au Travail dans les TPE de l'Hôtellerie-Restauration** <https://www.nouvelle-aquitaine.aract.fr/media/default/0001/02/125804-guide-umih-qvt-rh-aract.pdf>

Boulangerie-Pâtisserie :

ANACT - **La qualité de vie au travail (QVT) : un outil de performance pour les boulangeries et les pâtisseries** – 14 sept. 2018

<https://www.anact.fr/la-qualite-de-vie-au-travail-qvt-un-outil-de-performance-pour-les-boulangeries-et-les-patisseries>

Transport routier de marchandises

ANACT – **La QVCT comme véhicule d'attractivité** – 2018

<https://www.anact.fr/transport-routier-de-marchandises-la-qvct-comme-vehicule-dattractivite>

Pour les experts intervenant en TPE

ANACT – **10 questions sur ... La qualité de vie au travail** – 2016

<https://www.anact.fr/sites/anact/files/10questions-sur-la-qualite-de-vie-au-travail-2016.pdf>

ANACT - **Analyser ses données sociales – Kit méthodologique** – 2016

<https://www.anact.fr/analyser-ses-donnees-sociales>

ARACT Normandie – PRST2016-2020 - **Analyse de pratiques et démarches Qualité de vie au travail en Normandie : quel état des lieux ?** – Les cahiers de l'Observatoire régional des pratiques sociales et des conditions de travail. 2018

Motivations des jeunes à l'entrée de la vie professionnelle

Groupe de travail 2023/2024

Rappel des objectifs du GT

- Le GT procède par auditions d'experts et par étude de documents
- Le GT fait des synthèses et rapporte à la CPRIA
- Le GT propose des messages à porter
 - Vers les jeunes
 - Vers les entreprises

Une génération à découvrir

Investigation sur cette génération

- Martine LOUVEAU – CESER Normandie
le 22 octobre 2023
- Laëtitia SAMSON – ARML Normandie
le 08 décembre 2023
- Enquête Jeunesse en France
(The Conversation)

Exprimer des **messages** pour **l'entreprise : comprendre qui est qui**

Stopper les **préjugés** dévalorisants

Reconnaître les **qualités** et potentiels,
évoquer les vulnérabilités (dire vrai),

Inviter à **écouter**
et à entendre la valeur de la personne

Considérer les contraintes du jeune
le **guider** dans une posture « solutions »

Une relation à faciliter

Situer les écarts, les incompréhensions et les voies de réussites

- CFA de la CMA Normandie ?
(+ enquête ARML 2019)
- CAPEB ?
(travaux menés en 2022/2023)
- OPCO EP ?
(analyse des facteurs de réussite/rupture)

Exprimer **messages** pour un ou une **jeune** : être **justement apprécié**

Savoir **se présenter**

- la posture
- l'intérêt pour le métier
- la motivation pour l'emploi

Poser de **bonnes questions**

Apprendre le travail

Exprimer des **messages** pour **l'entreprise : valoriser son choix**

Savoir **se présenter** :

- l'entreprises
- l'emploi et les conditions d'emploi
- le travail et les relations de travail

Préparer une **intégration réussie**

Soutenir une relation de travail productive

COMPRENDRE LES MOTIVATIONS DES JEUNES A L'ENTREE DE LA VIE PROFESSIONNELLE

Compte-rendu de la réunion du 03 novembre 2023 - corrigé

Participants

Membres de la CPRIA : Mary LANOS, Sandrine CALVET, Serge TURPIN, Jean-Paul CHOULANT, Nejib KAROUÏ, Eric BAUER, Luc LAÎNE.

Invités : Manon JULES (étudiante), Marvin JULES (boulangier), Jean-Charles LANOS (Professeur de cuisine en lycée professionnel – Douvres la Délivrando)

Mary LANOS ouvre la séance et accueille Madame LOUVEAU, membre du CESER Normandie et rapporteure en 2022 d'une étude consacrée aux jeunes en Normandie.

Après un tour de table de présentation, Mary LANOS rappelle les ambitions du groupe de travail de la CPRIA sur les motivations des jeunes à l'entrée de la vie professionnelle. L

Intervention de Madame LOUVEAU,

Rapporteure du rapport CESER « Être jeune en Normandie » - octobre 2022

Martine LOUVEAU commence rappeler ce qu'est le CESER, son organisation et ses modalités de travail. Elle indique que, pour le rapport Être jeune en Normandie, le choix a été fait de conduire les travaux d'une manière différente des normes du CESER : entendre des jeunes a été considéré plus important et plus adéquat que de mener de longs échanges en commission.

Près de **70 jeunes ont été entendus** dans le cadre de ce rapport. Ainsi le rapport comme sa synthèse font une large place à ces paroles (et à d'autres). Martine LOUVEAU précise que les jeunes qui ont été auditionnés sont d'une **grande diversité de conditions de vie** (territoires, niveaux de formations, situations professionnelles, relations familiales, origines, etc.).

Le CESER a retenu la tranche d'âge de 18 ans à 24 ans, qui est une période de transition entre l'adolescence et la vie adulte, marquée par des changements significatifs : passage à la majorité juridique et civique, confirmation des premières orientations professionnelles et accès à l'autonomie, éventuel changement de domicile, début d'une vie de couple, etc.

Martine LOUVEAU met en avant des éléments du rapport du CESER qu'elle estime les plus éclairants pour le groupe de travail de la CPRIA :

- 1) La pauvreté monétaire de la quasi-totalité des jeunes. Cette pauvreté s'aggrave.**
- 2) Le manque de moyens de déplacement.**
La pénurie de moyens de transports est plus fortement ressentie que le coûts des transports.

La seconde préconisation est de **renforcer les liens avec lieux d'information conçus pour les jeunes**, en particulier :

- **Infos-Jeunes** (www.info-jeunes-normandie.fr) ;
- **les aides de la Région** (www.normandie.fr/aides-destination-des-jeunes
www.normandie.fr/atouts-normandie-le-dispositif-daide-aux-jeunes-normands).

L'intention est de pouvoir faire connaître aux jeunes de son entourage ces points d'accès utiles pour eux à cette période de leur vie.

Mary LANOS remercie Martine LOUVEAU de ces riches apports.

Le groupe de travail estime nécessaire de prévoir, lors de sa prochaine réunion, de prolonger la réflexion sur les échanges de ce 03 novembre.

Documentation recommandée

Rapport CESER « Être jeune en Normandie »

*Qu'est-ce qu'être jeune en Normandie aujourd'hui pour les 18-24 ans censés se construire, s'émanciper et s'insérer à l'orée de la majorité ? Pour y voir plus clair, **le CESER est allé à la rencontre de nombreux jeunes aux parcours variés, et des acteurs qui les accompagnent** au C'est en conjuguant et en simplifiant les trop nombreux dispositifs en vigueur que l'Etat et les collectivités paveront véritablement la voie à l'émancipation et à l'épanouissement des jeunes, pour accroître leurs chances de réussite et de bien-être.*

[Lire le rapport](#)

Voir synthèse en PJ.



Salomé SAQUE « Sois jeune et tais-toi » - Payot – 2023

Les jeunes seraient « paresseux », « incultes », voire « égoïstes et individualistes ».

Ces jugements négatifs sont non seulement infondés, mais aussi délétères pour toute la société. Entre le chômage, la dégradation de la situation économique, la pandémie et l'urgence écologique, **les jeunes doivent composer avec des paramètres inédits.**

De plus, **les défauts qu'on leur prête sont souvent le symptôme d'une profonde incompréhension** – d'un désintérêt ? – pour leurs préoccupations et leurs pratiques. De fait, que ce soit en entreprise, en politique ou dans les médias, les jeunes ont rarement voix au chapitre.

C'est la raison pour laquelle j'ai voulu leur donner la parole, dans cette enquête afin de **raconter les difficultés auxquelles ils font face et de montrer les solutions qu'ils proposent** pour garder espoir en l'avenir. **Car une chose est certaine : les jeunes ne correspondent pas aux clichés qui leur collent à la peau.**

SALOMÉ SAQUÉ

**Sois jeune
et tais-toi**



Pourquoi avez-vous choisi ce titre ?

Parce que j'ai ressenti dans ma chair cette injonction à se taire ou, en tout cas, ce manque d'écoute d'une partie de nos aînés. Mais c'est aussi, et peut-être même surtout, un clin d'œil à nos grands-parents, qui en leur temps ont dénoncé le manque d'écoute qui leur était accordée, ont eu l'impression d'être bâillonnés et l'ont exprimé en mai 1968 avec ce célèbre slogan : "Sois jeune et tais-toi".

C'est une façon de leur dire : "Ne nous faites pas ce que vous n'avez pas aimé qu'on vous fasse."

Pensez-vous que les différentes générations ont du mal à se comprendre aujourd'hui ?

Oui, il y a clairement des différences entre les générations sur plusieurs aspects, bien qu'il faille rappeler que **les jeunesses sont plurielles, et que les plus âgés aussi**. Il n'y a pas un seul type de jeune, ou un seul type de vieux, bien évidemment. Mais on constate des **tendances différentes entre ces générations, et surtout des différences de contexte.**

Salomé Saqué - [vidéo courte](#)

Salomé Saqué – [Elles en parlent entre elles](#) (vidéo)

Salomé Saqué – [vidéo interview long](#)

COMPRENDRE LES MOTIVATIONS DES JEUNES A L'ENTREE DE LA VIE PROFESSIONNELLE

Compte-rendu de la réunion du 08 décembre 2023

Participants

Membres de la CPRIA : Mary LANOS, Sandrine CALVET, Dominique CAUMONT, Serge TURPIN, Jean-Paul CHOULANT, Nejib KAROUÏ, Eric BAUER, Luc LAÎNE.

Invités excusés : Manon JULES (étudiante), Marvin JULES (boulangier), Jean-Charles LANOS (Professeur de cuisine en lycée professionnel – Douvres la Délivrande)

Mary LANOS ouvre la séance. Elle rappelle que l'objectif du groupe de travail est de parvenir à une **meilleure compréhension des motivations professionnelles des jeunes pour que la CPRIA communique aux entreprises artisanales (employeurs et salariés) des messages pertinents.**

Mary LANOS rappelle que le groupe avance en allant du plus général au plus spécifique et qu'il sera important de pouvoir rencontrer des apprentis.

Mary LANOS souligne, qu'à titre personnelle, l'intervention de Martine LOUVEAU l'a marquée sur plusieurs points :

- beaucoup de jeunes, dans leur chemin d'autonomie, se sentent étouffés par les injonctions qu'ils reçoivent et par un contexte d'évaluation continue ;
- les jeunes s'engagent lorsqu'ils ressentent qu'ils sont respectés et reçus avec bienveillance.
- Les jeunes connaissent peu les dispositifs spécifiques qui peuvent les épauler dans cette période de leur vie.
- Les politiques et dispositifs existant pour la jeunesse ne favoriseraient pas suffisamment la prise d'autonomie à l'égard de la famille.

Sur le compte-rendu de la réunion du 03 novembre, Luc LAÎNE demande que soient fidèlement rapportés les 5 messages que Madame LOUVEAU :

- La pauvreté monétaire de la quasi-totalité des jeunes. Cette pauvreté s'aggrave.
- Le manque de moyens de déplacement. La pénurie de moyens de transports est plus fortement ressentie que le coût des transports.
- Tous les jeunes entendus par le CESER souhaitent travailler. Les jeunes Normands souhaitent rester en Normandie, y travailler et y faire leur vie.
- Les jeunes donnent une très grande importance à la qualité des relations ; le refus de relations humaines désagréables est unanime. L'acceptation de la hiérarchie ne va pas de soi.

Cahier des charges en vue de la rénovation du site internet de la CPRIA-Normandie

1 – Présentation générale

Les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles de l'Artisanat (CPRIA) ont été créées par les partenaires sociaux (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO et U2P) avec l'accord du 12 décembre 2001 relatif au développement du dialogue social dans l'artisanat.

Une CPRIA est installée dans chaque région et est composée paritairement de salariés et employeurs issus prioritairement d'entreprises relevant du champ de l'accord.

Les commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat ont pour compétences :

- De donner aux salariés et aux employeurs toutes informations ou tous conseils utiles sur les dispositions légales ou conventionnelles qui leur sont applicables.
- D'apporter des informations, de débattre et de rendre tout avis utile sur les questions spécifiques aux entreprises visées dans le champ d'application et principalement celles de moins de 11 salariés et à leurs salariés
- De contribuer à la prévention des conflits en apportant des informations et des recommandations aux salariés et aux employeurs. Et de faciliter la résolution de conflits individuels ou collectifs n'ayant pas donné lieu à saisine d'une juridiction. La commission ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties concernées.
- De faciliter l'accès aux activités sociales, culturelles et sportives.
- De réaliser un bilan annuel d'activités.

La CPRIA n'a pas de personnalité juridique.

Le secrétariat de la CPRIA est assuré par l'U2P Normandie, organisation patronale interprofessionnelle affiliée à l'[U2P](#).

L'U2P Normandie est maître d'ouvrage et propriétaire du site de la CPRIA de Normandie. La réalisation du site internet de la CPRIA de Normandie bénéficie d'un financement partiel par la DREETS Normandie.

11. Contexte

La CPRIA a créé en 2022/2023 un site internet développé sur une base Wordpress.

L'U2P Normandie, association patronale interprofessionnelle, est propriétaire du nom de domaine.

L'adresse de ce site est : <https://www.cpria-normandie.fr/>

Le site de la CPRIA s'adresse directement :

- Aux organisations membres de la CPRIA (collège patronal et collège syndical)
- Aux membres de ces organisations membres ;
- A toute personne travaillant dans une entreprise artisanale.

Le site de la CPRIA s'adresse indirectement aux organismes publics ou privés partenaires de la CPRIA de Normandie.

L'objet du site internet est triple :

- Être une voie d'entrée en contact avec la CPRIA et avec les représentants des organisations membres pour tout sujet relevant du dialogue social comme pour envisager une intervention en prévention des conflits au travail
- Rendre visibles et compréhensibles les pratiques d'un dialogue social adapté aux très petites entreprises ;
- Offrir une base d'orientation pour connaître ses droits et accéder à des services de partenaires que la CPRIA entend promouvoir.

La très grande majorité des pages et ressources du site sont et resteront en accès libre.

Les pages du site sont intégralement et exclusivement rédigées en français.

12. Limites du site actuel et besoins

Le site actuel a été conçu comme une base de travail sur une architecture de site vitrine. Ses faiblesses sont d'ordres techniques, rédactionnelles et graphiques. Par ailleurs, son accessibilité sur smartphone est réputée insatisfaisante.

L'enrichissement du site, notamment pour ce qui concerne la rubrique Nos dossiers bute sur une double difficultés :

- Un choix éditorial à préciser
- Une rigidité ressentie du CMS pour la mise en forme de sous-dossiers en arborescence.

Tel que ce site se présente aujourd'hui, une communication de lancement n'a pas été jugé opportune.

2. Objet de la consultation

L'objet de la consultation est de sélectionner un prestataire pour accompagner le maître d'ouvrage pour :

- dans une première étape, concevoir et réaliser la mise à niveau du site (soit existant soit par création nouvelle) ;

- dans une seconde étape, améliorer l'attrait des pages et des articles et leurs fonctionnalités web.

3. Prestations attendues

31. Prestations de la première étape

- a. Proposer un nouvel hébergement du site en conservant le nom de domaine,
- b. Proposer un CMS (Wordpress de préférence) et un jeu choisi de plug-in permettant une administration du site par le maître d'ouvrage ;
- c. Assister la création d'une page Mentions légales
- d. Créer une rubrique en accès réservé pour le stockage des travaux en cours de la CPRIA et à ses archives
- e. Proposer une amélioration de la ligne graphique (organisation des pages, typographies, aides à la compréhension) pour favoriser la découverte des contenus.
- f. Proposer des améliorations de tous ordres, y compris des balises
- g. Transférer les **pages fixes** (Qui sommes-nous, Vos représentants, Prévention/Médiation, Club avantage et Contact)
- h. Créer une rubrique Vos outils destinée à introduire des liens externes organisés selon les principales thématiques traitées par la CPRIA de Normandie ([exemple](#))
- i. Assister la conception de la rubrique Nos dossiers et la réalisation d'1 dossier
- j. Former 1 personne à l'usage du CMS
- k. Fournir un dossier des réalisations fonctionnelles livrées

Note sur la rubrique « Nos dossiers »

L'accès aux différents dossiers devra être proposé dès la page d'accueil de la rubrique, sachant que la CPRIA produira le dossiers au fil du temps

La particularité de cette rubrique est d'intéresser des actifs de l'artisanat à des problématiques rencontrées dans les collectifs de travail mais qui ne peuvent être traitées que par une prise de recul par rapport au vécu immédiat et aux habitudes, par l'ouverture du dialogue et, parfois, un accompagnement extérieur.

Exemples :

Réduire ses risques d'accidents du travail

Travailler mieux : si on en parlait

La santé, base d'un travail performant

Dialogue professionnel : une étape

Accueillir un jeune dans l'entreprise

Le développer l'esprit de prévention au travail

Ensemble, mieux gérer les énergies

La compétence de l'équipe

Les problématiques traitées en Dossier font l'objet d'un cadrage juridique et/ou méthodologique relayés par des institutions ou des instances autres que la CPRIA et dans des termes peu parlant pour notre cible. Aussi la CPRIA a pour mission d'élaborer des messages adéquats et mobilisateurs pour ce publics et de proposer des supports de communication et de mise en œuvre adaptés.

Il en résulte que chaque dossier pourra comporter :

- Une introduction brève et mobilisatrice ; la difficulté de l'exercice étant de traiter de sujets juridiquement chargés)
 - Des illustrations (vidéos, images, dessins, ...)
 - Des ressources méthodologiques ou de communication hébergées
 - Des ressources externes
- Pour certains dossiers, le traitement pourra consister principalement en un site externe encapsulé ([exemple](#))

32. Prestations de la seconde étape (en 2024, sous réserve)

- Proposer un jeu de personnages imagés qui seront mis en situation pour illustrer le dialogue social sur certaines **pages fixes** ainsi que situations-problèmes de la rubrique Nos dossiers
- - Améliorer l'attractivité des pages par des illustrations graphiques ;
- - Promouvoir le site depuis la page Facebook de la CPRIA de Normandie et depuis la page Facebook et le profil LinkedIn de l'U2P Normandie, avec le relais des réseaux sociaux des organisations représentées à la CPRIA de Normandie et de leurs membres.

La qualité rédactionnelle du site sera améliorée en termes de lisibilité (

4. Planning

41. Réponse à la consultation = 11/12/2023 minuit

42. Finalisation de la proposition = 29/12/2023 minuit

4.3. Livraison de la commande de première étape :

- Points 31, de **a)** à **h)** inclus = 05/02/2023
- Point 31, **j)** : = janvier 2023
- Point 31, **k)** version 1 = 19/02/2023 Version 26/02/2023

Contact :

U2P Normandie - -Mikael de Cambourg 02 31 44 15 18 mdecambourg@u2p-france.fr
Maison de l'Artisan - 10-14 rue Claude Bloch - 14000 Caen

Le comité de pilotage sera constitué d'un membre du collège Salariés et d'un membre du collège Employeurs de la CPRIA ainsi que du secrétariat de la CPRIA

REFONTE DU SITE INTERNET : PRESTATAIRES CONSULTES

PREMIERE CONSULTATION



SECONDE CONSULTATION



Nerepix

L'AGENCE DE COMMUNICATION WEB À CAEN

vous accompagne dans votre
communication





LE CLUB AVANTAGES DES
SALARIÉS ET DES CHEFS
D'ENTREPRISE DE L'ARTISANAT

Vous êtes **salarié ou chef d'entreprise de l'artisanat** et vous souhaitez profiter gratuitement de plus de **160 000 offres** de **vacances, loisirs, sport, déco, mode, beauté**... jusqu'à **-70%** du prix public ?

Inscrivez-vous dès aujourd'hui en 3 clics, c'est gratuit !



<https://bit.ly/3zrv982>



PROXIMEO © est un dispositif paritaire mis en place par l'**U2P** et les syndicats de salariés (**CFDT, CFE-CGE, CFTC, CGT et CGT-FO**) pour les salariés et les chefs d'entreprise de l'artisanat en France.





LA CARTE CEZAM

AVEC TOUS SES AVANTAGES !



LA CARTE CEZAM

- + de 140 000 références spectacles (concerts, manifestations sportives...) en France.
- Un service e-billet en ligne ; imprimez vos places directement de chez vous !
- Un service paiement en ligne
- Une application smartphone Cezam pour localiser tous les partenaires
- Inscription possible à la newsletter Cezam (bons plans, jeux...)
- Des partenaires tourisme, culture, parcs de loisirs, vie pratique, sports...
- Économisez sur vos vacances (séjours, voyages, camping, mécanique, location de matériel de ski...)

*Nota : la carte Cezam est nominative et annuelle
(Validité du 1er janvier au 31 décembre)*

LES OFFRES CEZAM NORMANDIE

Lieu	Adultes	Enfants
Musée Grévin Île de France	17€ au lieu de 26€	
Center Parcs Domaine les Bois Francs	32€ au lieu de 41€	22€ au lieu de 29€
Aquarium de Saint Malo Bretagne	15€ au lieu de 17€	11€ au lieu de 12.50€
Nausicaà Hauts-de-France	24€ au lieu de 28.50€	18€ au lieu de 21.50€
Parc Astérix Île de France	49€ au lieu de 55€	
Papillons de Nuit 2023 Normandie	-3€ sur le Pass 1/2/3 jours	
Cité de la mer Normandie	16€ au lieu de 19€	11€ au lieu de 14€
Futuroscope Poitiers	41€ au lieu de 48€	
Zoo de Beauval Loire & Cher	31€ au lieu de 36€	25€ au lieu de 29€
Europa Park Allemagne	47€ au lieu de 55€	

Retrouvez l'ensemble des offres sur www.cezam.fr

COMMENT ADHERER

Après de votre CSE ou ASSIMILE *CPRIA Normandie*

Association **CEZAM Normandie**
30 Avenue Nicolas Copernic – 14000 CAEN
02 31 95 96 64
contact-normandie@cezam.fr

LA CARTE SKI

Des réductions dans près de 130 stations !

Exemple d'offres de locations :

Serre Chevalier Appt. 2/3 personnes : 534€ au lieu de 685€
Morillon Appt. 4 personnes : 535€ au lieu de 644€
Les 2 Alpes Appt. 6 personnes : 764€ au lieu de 931€
Super-Besse Appt. 6 personnes : 345€ au lieu de 392€

Retrouvez l'ensemble des offres sur www.cezam.fr

La carte Cezam Ski est une carte de chargement de forfaits de ski utilisables une sélection de station partenaires. Elle permet d'obtenir les forfaits en ligne jusqu'à la dernière minute pour éviter l'attente aux caisses, et de passer sans contact aux remontées mécaniques.

Il s'agit d'une carte individuelle. Chaque skieur doit en posséder une, ainsi qu'une carte Cezam en cours de validité et à son nom.

Au tarif de 2.80€, elle est disponible en vente en ligne sur www.cezam.fr ou sur votre relai Cezam.

+ 200 000 OFFRES REMISEES POUR VOTRE PLUS GRAND BONHEUR !



Vos vacances avec Cezam

Locations vacances

Plus de 600 destinations en France et à l'étranger à prix fixes toute l'année.

Bien plus que de simples instants de décontraction, Cezam vous offre une expérience. Plein air, détente, convivialité, instants pour soi et pour ses proches, découverte...

CAMPING

+ de 350 destinations

- Dès 170 €* la semaine en basse saison
- Dès 160 €* la semaine en hébergement insolite

RÉSIDENCE

+ de 180 destinations en France

Hébergement 4 ou 6 personnes, avec de nombreux avantages inclus !

- Dès 220 €* la semaine en basse saison
- Dès 219 €* la semaine en haute saison

SÉJOUR SKI

+ de 50 destinations

Du studio à l'appartement, de 2 à 10 personnes, idéalement situés

Dès 220 €* la semaine

APARTHOTEL

+ de 100 appartements en France et en Europe

Du studio à l'appartement, de 2 à 7 personnes

Jusqu'à 30% de remise

Séjours en France et à l'étranger

Accédez à de nombreuses remises auprès de plus de **500 partenaires**.

Vous trouverez sans aucun doute la formule de séjour adaptée à vos envies et votre budget !

Villages vacances et résidences locatives

+ de 100
partenaires

Voyages et circuits France et étranger

+ de 50
partenaires

Séjours jeunes et linguistiques

+ de 50
partenaires

Campings et mobil-homes

+ de 100
partenaires

Hébergements insolites, gîtes, hôtels

+ de 210
partenaires

Sports d'hiver

Bénéficiez d'une multitude d'offres sur
les **5 principaux massifs français** !

Location de matériel de ski, hébergements et séjours tout compris.

Sans oublier des tarifs réduits sur

Remontées mécaniques

+ de 130
stations



Réservez sur cezam.fr
ou au 02 23 30 22 32

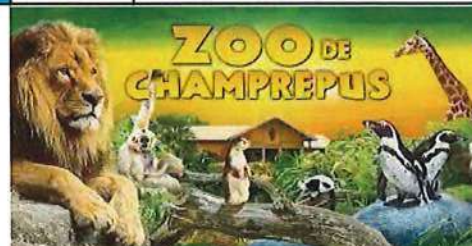
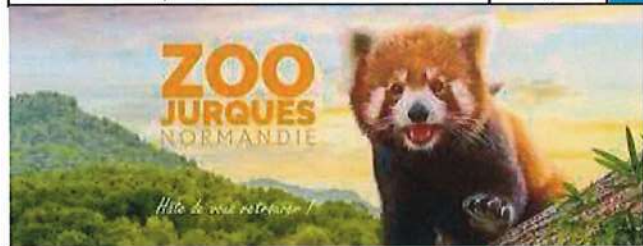
* + 15€ de frais de dossier

Plus d'informations sur
www.cezam.fr



Janvier 2023 sous réserve de modifications des tarifs en cours d'année

Parcs de loisirs & d'attractions	Tarif Cezam		Tarif public		Réduc	Infos
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant		
Festyland - Carpiquet	17,70 €		22,00 €		-4,30 €	Jusqu'à épuisement du stock
Bayeux Aventure	16,50 €	16,50 €	20,50 €	20,50 €	-4,00 €	Forfait aventure à partir 6 ans
Ange Michel - Saint martin de Landelles	15,80 €	15,80 €	19,50 €	19,50 €	-3,70 €	Tarif unique adulte / enfant
Trampoline park mondeville	10,50 €	10,50 €	12,50 €	12,50 €	-1,50 €	A partir de 3 ans
Laser game city Caen & Breteville	6 €	6 €	9 €	9 €	-3,00 €	Dès 6 ans
Girafou - Benouville		7,50 €	2 €	9,50 €	-2,00 €	Enfant de 2 à 12 ans
Disneyland Paris billet Eco + de 3 ans	54 €	54 €	99 €	99 €	-45,00 €	Enfant plus de 3 ans (1J/1P)
Disneyland Paris billet flex + 3 ans	85 €	85 €	105 €	105 €	-20,00 €	Enfant plus de 3 ans (1J/1P)
Futuroscope entrée 1 jour + de 5 ans	41 €		53 €		-12 €	valable 1 an
Futuroscope entrée 2 jours + de 5 ans	76 €		93 €		-23,50 €	valable 1 an
Asterix entrée 1 jour + de 3 ans	49 €	49 €	59 €	51 €	-10 €	Valable jusqu'au 7/01/2024
Le puy du fou entrée 1 jour - <i>exemple</i>	35,85 €	25,75 €	39 €	28 €	-3,15 €	Du 9/04 au 6/11/2022
Parc du Bocasse - Le Bocasse (76)	20,50 €	20,50 €	24 €	20,50 €	-3,50 €	Enfant -12 ans
Jardins animaliers biotropica (27)	14,30 €	10,20 €	16,00 €	12 €	-1,70 €	Enfant de 3 à 12 ans
Papéa parc - Yvré l'Evêque (72)	17,80 €	17,80 €	21,50 €	21,50 €	-3,70 €	Gratuit - 90 cm
Normandie luge - luge	3,70 €	3,70 €	5,50 €	5,50 €	-1,80 €	Enfant à partir 3 ans
Normandie luge 2 activités Tyro ou accro	10,50	10,50	13,00	13,00	-2,50 €	Enfant à partir de 1M20
Climb UP Caen	11,50 €	7,00 €	14,00 €	10,00 €	-2,50 €	Enfant -12 ans
Climb UP Caen - Fun Climbing	12,00 €	14,00 €	12,00 €	14,00 €	-2,00 €	Enfant à partir de 4 ans
L'ilot Z'enfants	2,70 €	10,30 €	3,00 €	11,50 €	-1,20 €	Enfant à partir de 18 mois
La Grande Roue - Dieppe	3,20 €	3,20 €	6,00 €	4,00 €	-2,80 €	Enfant -10 ans
B.R.A.I.N Escape Game	76,00 €		90,00 €		-14,00 €	



Parcs animaliers	Tarif Cezam		Tarif public		Réduc	Infos
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant		
Zoo Jurques	14,50 €	9,20 €	19,00 €	13 €	-4,50 €	Enfant de 3 à 11 ans inclus
Zoo Champrepus	16,50 €	11,50 €	20,50 €	14,50 €	-4,00 €	Enfant de 3 à 15 ans inclus
Zoo Cerza	18,00 €	12,00 €	22,00 €	15,00 €	-4,00 €	Enfant de 3 à 11 ans
Zoo de Beauval 1 jour	31,00 €	25 €	34,00 €	27 €	-3,00 €	Enfant de 3 à 10 ans inclus
Zoo de Beauval 2 jours	46,50 €	37,50 €	51 €	40,50 €	-4,50 €	Valable 2 jours consécutif
Zoo de la flèche	20,50 €	16,50 €	25 €	19,50 €	-4,50 €	Enfant de 3 à 11 ans
Aquarium de Saint Malo & Nautibus	15 €	11 €	17,00 €	13 €	-2,00 €	Enfant 4-12 ans

Cinémas	Tarif Cezam		Tarif public		Réduc	Infos
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant		
Pathé	8,00 €		13,60 €		-5,60 €	Caen, rives de l'orne
UGC	6,65 €		12,00 €		-5,35 €	Mondeville
CGR	7,20 €		10,40 €		-3,20 €	
Mélie	6,00 €		8,00 €		-2,00 €	Bayeux
Cinémoviking	6,30 €		9,30 €		-3,00 €	Saint Lô
Planet Ciné	6,50 €		12 €		-5,00 €	Alençon / argentan / Flers
Noé Cinémas	6,50 €		8,00 €		-1,80 €	tarif public moyen
Le Long court	5,70 €		6,90 €		-1,20 €	Coutances
Piscines & Bien être	Tarif Cezam		Tarif public		Réduc	Infos
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant		
Piscines aggro Caen 4 piscines	20,00 €		32,00 €		-12,00 €	Stade nautique inclus
Piscines aggro Caen 3 piscines	16,00 €		24,00 €		-8,00 €	Hors stade nautique
Centre aquatique Auréo	5,10 €	4,10 €	5,60 €	4,60 €	-0,50 €	Enfant de 3 à 14 ans
Piscines aggro Rouen 3 piscines	33,10 €		57,30 €		-24,20 €	12 entrées à partir de 6 ans
Piscines aggro Rouen 3 piscines	103,10 €		209,80 €		-106,70 €	Forfait annuel
Center parcs journée	32,00 €	22 €	41,00 €	29 €	-9,00 €	Enfant de 4 à 12 ans
Activités de loisirs et sportives	Tarif Cezam		Tarif public		Réduc	Infos
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant		
10 entrées sans location de patins	14,80 €	14,80 €	27,70 €	27,70 €	-12,90 €	Patinoire de Caen
10 entrées avec location de patins	51,60 €	51,60 €	64,50 €	64,50 €	-12,90 €	
12 entrées sans location de patins	40,50 €		51,00 €		-10,50 €	Patinoire de Rouen
12 entrées avec location de patins	75,50 €		93,00 €		-17,50 €	
Forfait saison	134,00 €		167,00 €		-33,00 €	
Carte ski Cezam	2,80 €	2,80 €				Valable 1 saison
RS simulation - Mondeville	16 €		23 €		-7,00 €	
RS simulation - Mondeville	9,50 €		16 €		-6,50 €	
Karting Teknikart - Vendeuvre - 270 CC	27,60 €		45,00 €		-17,40 €	3 session de 10 minutes
Stade Malherbe Caen	240,00 €	120,00 €	320,00 €	160 €	-80,00 €	Abonnement 2022-2023
Autour de la "Mer"	Tarif Cezam		Tarif public		Réduc	Infos
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant		
Iles Chausey	24,00 €	16,00 €	29,60 €	18,90 €	-5,60 €	Enfant de 3 à 14 ans
Iles chausey enfant		9,50 €		10,20 €	-1,20 €	Enfant de - 3 ans
Cité de la mer	16,00 €	11,00 €	19,00 €	14,00 €	-3,00 €	Enfant de 5 à 17 ans inclus



BILLETTERIE PISCINES





OFFRE BILLETTERIE - CEZAM NORMANDIE



Michael MARY
Comptabilité Normandie
02 31 95 96 64 / 06 32 03 28 61
m.mary@cezam.fr



Anne AMBROIS
Formatrice Normandie
06 64 44 50 49
a.ambrois@cezam.fr



Julie BRILLET
Commercielle CSE Normandie
02 31 95 96 64 / 06 67 39 71 82
j.brillet@cezam.fr



Laure SAMSON
Voyages et partenariats Normandie
02 31 95 96 64 / 06 95 27 72 61
l.samson@cezam.fr



Lisa BOURSIN
Assistante commerciale
02 31 95 96 64
l.boursin@cezam.fr



Emmanuel LEFEBVRE
Direction Cezam Normandie
06 89 35 91 08
e.lefebvre@cegampdi.fr

Cezam Normandie

30 Avenue Nicolas Copernic
14 000 Caen

02,31,95,96,64

contact-normandie@cezam.fr

www.cezam.fr



**Accès par le parking
de la rue de Lebissey**

Bienvenue dans l'univers Cezam !

Nous avons le plaisir de vous remettre votre **carte Cezam**.
Cette carte est nominative, n'oubliez pas d'y inscrire votre nom et prénom.

Des bons plans et tarifs Cezam toute l'année !
+ de 15 000 partenaires nous font confiance pour votre plus grand bonheur.



Pour accéder aux offres, vous devez créer un compte

sur www.cezam.fr



sur l'appli «Ma carte Cezam»



Vous n'avez pas de compte Cezam ?

- 1 - Cliquez sur 'Se connecter' puis sur 'Créer un compte'
- 2 - Renseignez les informations demandées
- 3 - Saisissez le numéro de votre Carte Cezam

Vous avez déjà un compte Cezam ?

- 1 - Cliquez sur 'Se connecter'
- 2 - Identifiez vous avec votre adresse mail et votre mot de passe puis cliquez sur 'Se connecter'
- 3 - Rendez-vous dans l'onglet 'Mon compte' puis sur 'Activer ma carte Cezam' et saisissez le numéro de votre Carte Cezam

Vous n'avez pas de compte Cezam ?

- 1 - Téléchargez l'Appli 'Ma Carte Cezam' sur Apple store ou Google play.
- 2 - Cliquez sur 'S'inscrire'
- 3 - Renseignez les informations demandées et saisissez le numéro de votre Carte Cezam

Vous avez déjà un compte Cezam ?

- 1 - Connectez-vous sur l'Appli Ma Carte Cezam, puis allez sur l'onglet 'Carte Cezam'
- 2 - Cliquez sur 'mettre à jour la carte'
- 3 - Saisissez le numéro de votre Carte Cezam

Comment bénéficier des réductions ?

- Présentez votre carte Cezam chez nos partenaires
- Commandez votre billetterie en ligne ou en relais Cezam
- Réservez auprès du partenaire par téléphone ou en ligne avec un code de réduction

Le + Cezam :

Avec la carte Cezam, vous bénéficiez d'une assurance MAIF « voyage – sport – culture ». Service exclusif élaboré par Cezam et la Maif, assurance soumise à conditions : plus d'infos sur notre site.



Tarifs billetterie

GRANDS PARCS



DISNEYLAND PARIS

Billet valable jusqu'au 02/10/2023. gratuit enfant de -3 ans

	Tarif Unique	Voir calendrier DISNEY
1 parc Flex	85 €	Tarif Flex : valable toute l'année
2 parcs Flex	110 €	
1 parc Eco	54 €	Tarif Eco : valable du lundi au vendredi, hors
2 parcs Eco	79 €	Vacances scolaires, et jours fériées



PARC ASTÉRIX

Billet valable du 17/12/22 au 07/01/24 . Gratuit enfant de -3 ans

Tarif unique : 1 jour : 49 € (tarif public 59€/adulte et 51€/enfant)



FUTUROSCOPE

Billet valable 1 an à partir de la date d'achat. Gratuit enfant de -5 ans

	Tarif unique	Prix publics
1 jour	45 €	57€ / 47€
2 jours	84 €	101€ / 84€



PUY DU FOU GRAND PARC SEUL

Billet valable à partir du 07/04/2023 (pour séjour ou cinéscénie, nous contacter)

	Adulte	Enfant (3 à 13 ans)	Prix publics
1 jour	38.60 €	27 €	42€ / 30€
2 jours	65.60 €	45.90 €	72€ / 50€
3 jours	72.20 €	50.50 €	79€ / 59€

Tarifs en vigueur au 02/01/2023 soumis à confirmation selon toutes modifications sans préavis de nos prestataires



MUSÉE GRÉVIN

Billet valable 1 an à partir de la date d'achat. gratuit enfant de -5 ans

Tarif unique: 18€ (au lieu de 26€/adulte et 19€/enfant)



PARC DU BOCASSE

Billet valable Jusqu'au 30/06/2024 gratuit pour les enfants de -1 Mètre.

Tarif unique : 22€ au lieu de 25€/Adulte (pas de remise sur billet enfant à 21.50€ sur place)



FESTYLAND

gratuit pour les enfants de - 95 cm

Tarif unique : 18.50€ (au lieu de 22.50€/Adulte et 19.50€/enfant)

PARCS ZOOLOGIQUES

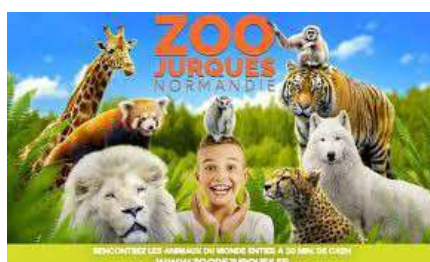


ZOO DE CERZA

gratuit pour les enfants de -3 ans.

Adulte: 19€ au lieu de 23€

Enfant de 3 à 11 ans inclus: 13€ au lieu de 16€



ZOO DE JURQUES

Parc fermé de Décembre à début Février; gratuit enfant de -3 ans

Adulte: 18.50 € au lieu de 19€

Enfant de 3 à 11 ans inclus: 12.50 € au lieu de 13€

CINÉMAS NOE



CINÉMAS NOE

Tarif unique: **6€40** au lieu de 9.20€

AUTRES BILLETTERIES parcs, musées, spectacles...

Bénéficiez des tarifs préférentiels en vous connectant à votre espace adhérent sur notre site.

Votre code adhérent est disponible auprès de votre CSE, CASC, COS...

www.tlcvacances.fr

Onglet France Billet leader de la billetterie culturelle et de loisirs en France mettant à disposition un catalogue d'événements, qu'ils soient confidentiels ou à grandeur de stade, 60 000 événements en vente chaque année.

Votre billetterie est disponible sur notre site internet

www.tlcvacances.fr

Pour toute demande d'informations complémentaires

activites@tlcvacances.fr

Longs séjours

En France ou à l'étranger, départ de DEAUVILLE, PARIS... Voyagez avec nos différents partenaires

Touristra Vacances, TUI (Look, Marmara...), FRAM, O voyages, Héliades...

Bénéficiez des avantages adhérents

- ♦ Frais de dossier offerts



LOCATIONS - Appartement, mobil-home, gîte

SOMME / FINISTÈRE

Le Tréport / Bouttencourt	4
Plougasnou	5

CÔTES D'ARMOR / LOIRE-ATLANTIQUE

Plestin-les-Grèves	6/7
Pornic / La Bernerie en Retz	8/9

VENDÉE / CHARENTE-MARITIME

Saint-Jean de Monts	10/11
Noirmoutier	12/13
Les Sables d'Olonne	14/15
Saint-Vincent-sur-Jard	16/17
Longeville-sur-Mer	18
Aubigny	19
Île de Ré	20
La Palmyre	21
Fouras	22/23

LANDES / PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Messanges	24/25
Espelette	26/27

PYRÉNÉES ORIENTALES / HÉRAULT

Saint-Cyprien	28/29
Torrelles Plage	30/31
Argelès-sur-Mer	32/33
Lunel	34/35
Vias	36

VAR

La Môle	37
---------	----

ARDÈCHE

Vallon Pont d'Arc	38
-------------------	----

SAVOIE / HAUT-RHIN

Les Coches	39
La Féclaz	40
Bergheim	41

LOT

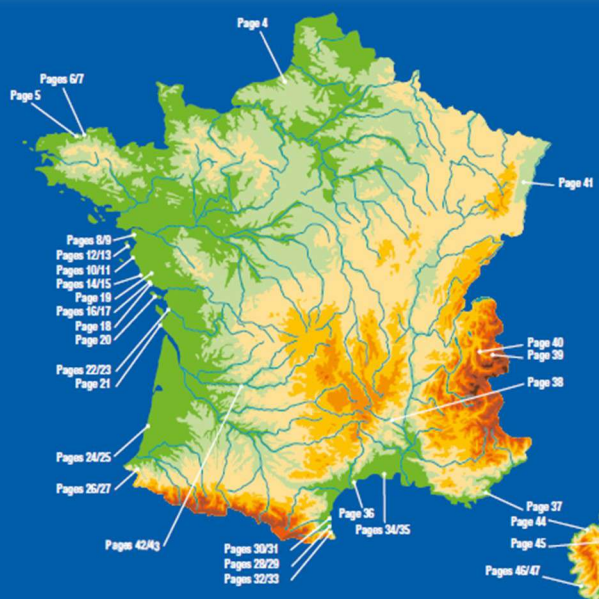
Saint-Sozy	42/43
------------	-------

CORSE

Belgodère	44
Poggio Mezzana	45
Propriano	46/47

ESPAGNE

Blanes	48/49
L'Escala	50



EN UN CLIC
VENEZ DÉCOUVRIR
VOS PROCHAINES VACANCES

Tous les tarifs, nouveautés,
 promotions et actualités

Locations hiver, printemps, été et automne

Réservations et paiements en ligne

www.tlcvacances.fr